

THE **NRB** GROUP

2022

RAPPORT ANNUEL

NRB

VERS UN MONDE CONNECTÉ PLUS VERT



SOMMAIRE

HENRI THONNART : « NRB, UN GROUPE BELGE, SOLIDE ET ENGAGÉ AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES CITOYENS »	5
LE GROUPE NRB	9
Notre vision - Notre mission	10
Le Groupe NRB et ses quatre piliers	11
FOCUS 1 : PROTÉGER SES DONNÉES POUR PROTÉGER SON ENTREPRISE	12
FOCUS 2 : NOTRE MOTEUR : ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LEUR STRATÉGIE DIGITALE	16
Témoignage 1 : NTN	18
Témoignage 2 : Biorius	20
Témoignage 3 : Ethias	22
FOCUS 3 : LA DURABILITÉ AU CŒUR DES VALEURS DE NRB	24
FOCUS 4 : LA 5G, LA NOUVELLE ALLIÉE DE LA TRANSFORMATION DIGITALE	28
RAPPORT DE GESTION 2022 DES COMPTES CONSOLIDÉS	35
Préambule	36
Exposé fidèle sur l'évolution des affaires, des résultats et de la situation de la société	36
Événements importants depuis la clôture	41
Circonstances susceptibles d'influencer le développement de la société	41
Recherche et développement	41
Situation du capital social au 31 décembre 2022	41
Augmentation de capital	41
Intérêts opposés des administrateurs et membres du Comité de direction	41
Missions spéciales du Commissaire et prestations fournies par des sociétés avec lesquelles le Commissaire a développé un lien de collaboration professionnelle	42
Activités des organes de gestion	42
Succursales	44
Utilisation d'instruments financiers	44
Description des risques principaux	44
BILAN CONSOLIDÉ, COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET ANNEXES	47
Bilan consolidé après répartition	48
Compte de résultats consolidés	52
Annexes aux comptes consolidés	54
STRUCTURE DU GROUPE	83
Structure du Groupe NRB en 2022	84
Adresses des sièges sociaux	85
Structure de l'actionnariat au 31/12/2022	86
Composition du Conseil d'Administration	87
RÈGLES D'ÉVALUATION COMPTABLE	89
Actif	90
Passif	93



— **Henri Thonnart**
Chief Executive Officer The NRB Group

HENRI THONNART, CHIEF EXECUTIVE OFFICER

**« NRB, UN GROUPE
BELGE, SOLIDE ET
ENGAGÉ AU SERVICE
DES ENTREPRISES ET
DES CITOYENS »**

Chère lectrice, cher lecteur,

Lorsque je suis arrivé chez NRB, l'entreprise comptait moins de 50 collaborateurs. Rapidement, le comité de direction et moi-même, à l'époque en tant que CFO, avons mis en place des plans stratégiques ambitieux avec l'acquisition de sociétés et une vision résolument tournée vers l'avenir et l'innovation. Aujourd'hui, je suis honoré d'occuper le poste de CEO d'un Groupe de plus de 3.400 collaborateurs et de vous présenter les résultats de cette année 2022, marquée une nouvelle fois par des avancées significatives pour notre entreprise.

Depuis plusieurs années, l'entreprise publie des résultats financiers impressionnants, supérieurs aux attentes initiales. Nous avons atteint le chiffre d'affaires de 500 millions d'euros plus vite que prévu, notamment grâce à des acquisitions ciblées et la maîtrise de nouvelles technologies. Le Groupe entend bien poursuivre sa croissance qui doit l'emmener jusqu'aux 750 millions d'euros de chiffre d'affaires à l'horizon 2026.

Pour atteindre cet objectif, NRB va continuer à accompagner ses clients dans leur transformation digitale en leur proposant des services de qualité basés sur leurs besoins stratégiques. Le domaine de l'ICT, comme tant d'autres, est en constante évolution et nous encourage à ne jamais rester sur nos acquis. Nous suivons l'évolution technologique de très près pour nous assurer de délivrer des solutions innovantes et personnalisées à chacun de nos clients dans tous les secteurs d'activité (public, industriel, santé, énergies et utilités publiques...).

RESTER À LA POINTE DE L'INNOVATION

Le Groupe est à la pointe du progrès technologique. Depuis quelques années, nous investissons massivement dans la cybersécurité, bien avant que ce sujet ne fasse les gros titres de l'actualité. Aujourd'hui, nous sommes reconnus comme experts dans le domaine et nous répondons efficacement aux inquiétudes de nos interlocuteurs. Cette capacité à se réinventer nous permet de garder une longueur d'avance. Par exemple, nous avons décroché des licences 5G, une technologie qui n'en est qu'à ses prémices et que nous savons porteuse. Ce portefeuille nous permet d'anticiper les besoins futurs de nos clients et fait de nous un partenaire ICT incontournable.

Le Groupe opère dans toute la Belgique, tout en favorisant la proximité avec ses clients. En 2022, les bureaux d'afelio, le spécialiste du développement web et mobile sur mesure, ont été inaugurés à Charleroi. Cette équipe locale va soutenir le développement économique de cette région avec des solutions IT sur mesure. Pour proposer une offre encore plus complète à l'ensemble de nos clients, nous avons décidé d'acquérir la société Ink Consulting, spécialisée dans la mise en place de solutions Salesforce et l'accompagnement du changement. Le début de l'année 2023 a été marqué par l'acquisition d'Abiware par Cevi, membre du Groupe NRB. Abiware développe des logiciels pour le secteur des urgences (services d'incendie, ambulances...) et le service public.

UN PLAN STRATÉGIQUE 2026 EN 3 AXES

Satisfaire nos clients est le moteur de notre entreprise. Il était donc logique que cette ambition se retrouve au cœur du plan stratégique 2026 qui se décline en 3 axes.

- 1.** Nous renforçons notre cœur de métier grâce à l'étendue et l'excellence de notre offre. Si notre savoir-faire est unanimement reconnu, il est important de le coupler à une intégration de l'évolution des attentes de nos interlocuteurs. Que ce soit en termes d'infrastructure ou d'applicatifs, nous sommes en mesure de proposer des solutions globales pour accompagner nos clients dans leur transformation numérique.
- 2.** Nous développons de nouveaux secteurs, comme celui des biotechnologies. Une entreprise comme la nôtre se doit de s'intéresser à ce domaine en forte croissance où le savoir-faire belge est mondialement reconnu pour s'ériger comme la solution idéale en matière de digitalisation. Leurs besoins en informatique sont importants et nous sommes capables d'y répondre favorablement.
- 3.** Nous voulons croître sur le plan géographique, que ce soit en Belgique ou en dehors de nos frontières, comme l'atteste l'acquisition de Trigone qui nous a permis de nous positionner avec réussite sur le marché français. L'expertise belge est particulièrement reconnue en France et nous l'avons déjà démontré en y remportant des contrats importants.

La croissance prévue dans ce plan stratégique se matérialisera également par des acquisitions ciblées et importantes qui, à terme, représenteront 44% de notre développement.



SE TRANSFORMER EN RESPECTANT LES FACTEURS ESG

Au nom du Groupe, je tiens à remercier l'ensemble de nos clients, partenaires, collaborateurs et actionnaires pour leur soutien sans faille tout au long de l'année. Chaque jour, nous travaillons sans relâche afin d'accompagner le développement de nos clients en leur proposant des solutions innovantes pour leur transformation digitale, tout en veillant à respecter l'environnement qui nous entoure. En développant des solutions durables, nous voulons contribuer à une meilleure qualité de vie pour les générations futures.

Enfin, nous veillons à prendre soin des collaborateurs. Nous leur fournissons des outils et des formations pour leur permettre de développer leurs compétences et de continuer à innover. Le bien-être au travail des équipes se retrouve au cœur de nos préoccupations et fait partie intégrante de notre culture d'entreprise. Nous sommes convaincus que ce dynamisme et cette vision d'avenir vont renforcer notre Groupe en consolidant sa solidité, son attractivité et son engagement envers les entreprises et les citoyens.

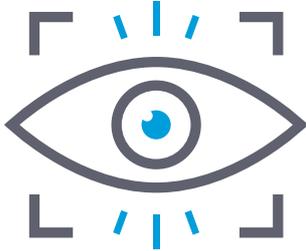
Bonne lecture,

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Henri Thonnart'. The signature is stylized and fluid, with a long horizontal line extending from the bottom of the 't'.

— *Henri Thonnart*
Chief Executive Officer The NRB Group



LE
GROUPE
NRB



NOTRE VISION

« Grâce à notre esprit collaboratif, nous sommes une référence dans la transformation numérique visant à améliorer la vie quotidienne de nos clients, tout en minimisant l'impact environnemental. »



NOTRE MISSION

« Nous sommes une société belge qui offre des solutions et services TIC optimaux de bout en bout. Nous collaborons sur le long terme avec nos clients des services public et privé pour simplifier la transformation technologique, économique et sociétale grâce à notre sens de l'innovation et notre expertise. »

CHIFFRES CLÉS 2022



CHIFFRE
D'AFFAIRES

+505,4
millions EUR

COLLABORATEURS

+3.450



EBIT

38,5
millions EUR

EBITDA
46,1
millions EUR



LE GROUPE NRB ET SES QUATRE PILIERS

PILIER 1

PUBLIC & SOCIAL
ENERGIE & UTILITÉS PUBLIQUES
INDUSTRIE & BIOTECH
FINANCE & ASSURANCE
ORGANISATIONS INTERNATIONALES



ink consulting

* + les succursales NRB au Luxembourg, en Grèce et en Italie

PILIER 2

SOINS DE SANTÉ



PILIER 3

SECTEUR PUBLIC LOCAL



PILIER 4

MOYENNES ENTREPRISES



La stratégie du Groupe était, et est toujours, de croître sur deux dimensions.

Une première dimension horizontale dans laquelle nous construisons des solutions technologiques performantes et des offres de services couvrant le cycle de vie complet et toutes les couches d'une solution TIC de bout en bout.

La seconde dimension est la « verticalisation » de notre portefeuille, qui nous permet d'offrir à des segments de marchés cibles, tels que les soins de santé, les autorités locales ou le marché des moyennes entreprises, des produits et des services qui intègrent la connaissance de leurs processus métier, des solutions packagées pour relever les principaux défis auxquels leur secteur est confronté.

Selon cette organisation, les activités du Groupe NRB sont organisées autour de quatre piliers. Le premier pilier, orchestré par NRB, se compose de sept sociétés qui contribuent à construire et à offrir un portefeuille complet de services informatiques

permettant d'offrir des solutions de bout en bout pour répondre au contexte spécifique et aux ambitions des organisations et des entreprises dans cinq verticaux cibles. Ces verticaux cibles sont : le secteur public et social, le secteur finance et assurance, le secteur de l'énergie et des utilités publiques, les organisations internationales et enfin, le secteur industrie et life sciences.

Le deuxième pilier est celui de ZORGI, qui propose des solutions et services informatiques dédiés au secteur des soins de santé.

Le troisième pilier est constitué de CEVI et Civadis, toutes spécialisées dans les produits et services informatiques destinés aux autorités locales. Font également partie de ce pilier, SIGGIS dont la mission est de fournir des solutions géospatiales ainsi que SDP, spécialisée dans la fourniture de progiciels destinés aux notaires.

Le quatrième pilier est Computerland, qui s'adresse aux entreprises de taille moyenne en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

FOCUS 1

**PROTÉGER
SES DONNÉES
POUR PROTÉGER
SON ENTREPRISE**



LA CYBERSÉCURITÉ EST UN ENJEU MAJEUR POUR LES SECTEURS PRIVÉ ET PUBLIC, D'AUTANT QUE LES ATTAQUES N'ONT JAMAIS ÉTÉ AUSSI NOMBREUSES.

« *Un ordinateur en sécurité est un ordinateur éteint. Et encore...* »

Cette citation de Bill Gates date du début du millénaire. Il y a vingt ans, la cybersécurité était déjà un sujet brûlant. Aujourd'hui, cette problématique continue de se propager à une vitesse impressionnante, notamment à la suite des derniers événements qui ont secoué le monde au cours des trois dernières années. « *Le confinement lié au coronavirus et la guerre en Ukraine ont grandement contribué à une recrudescence des attaques en ligne* », confirme Vincent Ceriani, Head of Cyber Risk Services du Groupe NRB.

Les exemples de vols de données ne manquent pas. Chaque semaine, un nouveau cas est dévoilé et les conséquences peuvent être désastreuses. Les grandes villes, les hôpitaux ainsi que des entreprises sont les cibles de hackers, toujours à la recherche d'une victime pour lancer leur attaque. « *Les plus petites sociétés craignent de perdre de l'argent ou de devoir stopper leur production pendant de longues semaines. Les grandes entreprises ont peur de voir leur réputation se fragiliser* », explique Michaël Boeckx, Chief Operations Officer - Infrastructure.

Les menaces sont connues, tout comme la nature des attaques. « *Le hacking et le ransomware sont les deux options à la mode, si je puis dire. Par exemple, deux de nos clients ont déjà subi un hacking lors des trois premiers mois de cette année* », dit Michaël Boeckx. « *Des personnes malintentionnées peuvent prendre possession de données parce que les mises à jour n'ont pas été effectuées régulièrement. Pourtant, c'est une simple action à réaliser mais de trop nombreuses entreprises n'ont pas encore ce réflexe. Tout le monde parle de la cybersécurité mais en réalité, on remarque qu'il y a un réel manque de connaissances dans ce domaine.* »

L'expertise du Groupe NRB est reconnue dans les secteurs privé et public. Pour preuve, le chiffre d'affaires des activités en matière de cybersécurité a été multiplié par six au cours des quatre dernières années et les trois premiers mois de l'année 2023 ont déjà permis de dépasser la valeur des contrats de l'année 2022. « *Ce n'est pas étonnant car il y a de plus en plus de systèmes connectés, tout est informatisé et les organisations criminelles ont bien compris l'intérêt financier qu'elles pouvaient en tirer* », décrit Vincent Ceriani.

LE PROBLÈME : LE MANQUE DE CONNAISSANCES

La cybersécurité est un sujet régulièrement abordé dans les médias et les entreprises. Pour autant, mettre en place une bonne stratégie de défense n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît tant tout paraît nouveau. « Prenons l'exemple du télétravail qui s'est développé durant le Covid. Des solutions de travail à distance ont été lancées pour permettre aux employés de travailler dans les meilleures conditions depuis leur domicile. Malheureusement, certains n'ont pas opté pour une authentification forte, en se passant de demander une deuxième authentification via le GSM. Dans ces conditions, le hacker n'a besoin que d'un nom et d'un mot de passe pour réussir son piratage. Une fois qu'il pénètre dans le système de l'entreprise, toutes les données sont à sa disposition », continue Vincent Ceriani.

Obtenir ces données peut se faire en un seul clic. « Imaginons : un membre du secrétariat, trop peu sensibilisé à la sécurité, ouvre un e-mail qui lui promet de gagner un super téléphone s'il donne son nom, son numéro de téléphone et son mot de passe. Le hacker récupère donc ces données et peut entreprendre toutes les actions qu'il souhaite. Un client m'a récemment expliqué qu'un pirate avait stoppé l'envoi des e-mails de facturation, les avait édités pour y mentionner son numéro de compte et les avait ensuite renvoyés aux clients. Je vous laisse imaginer les conséquences... »

Les entreprises sont responsables des données personnelles dont elles disposent, qu'elles concernent leur personnel ou leurs clients. Ce règlement général sur la protection des données (GDPR) a été voté en avril 2016 mais son contenu est encore trop méconnu du grand public. « J'ai parfois l'impression que certains découvrent cette loi. Si un hacker vole des données, c'est la société qui en sera tenue responsable. Récemment, un client m'a expliqué donner une feuille de papier regroupant les informations de sa clientèle et l'horaire de tournée à ses livreurs.

Cela ne pose pas de problème à proprement parler, sauf si les livreurs laissent la feuille chez le dernier client car ils n'en ont plus besoin. Dans ce cas, un client se retrouve avec les données de l'ensemble des autres clients (adresse, numéro de téléphone...) », explique Vincent Ceriani.



— Vincent Ceriani
Head of Cyber Risk Services du Groupe NRB

Heureusement, ces problèmes ne sont pas insolubles. « Les hackers sont très bien formés mais il existe des normes et mesures pour les ralentir », dit Michaël Boeckx. « Le CCB (Center for Cyber Security Belgium) sensibilise de plus en plus les entreprises à cette problématique. La Région Wallonne multiplie également les initiatives à différents niveaux (formation, enseignement, société), tout comme la Cyber Coalition. »

DES TESTS DE PÉNÉTRATION OFFERTS PENDANT LA GUERRE EN UKRAINE

La sécurité des données est un enjeu majeur dans la société. Malheureusement, tout le monde ne peut se permettre de réaliser un audit via un test de pénétration. Le Groupe NRB a offert ses services à des ASBL et écoles au début de la guerre en Ukraine, moment choisi par les hackers pour multiplier leurs attaques. « Il était important de mettre nos compétences au service de la population et du pays. Nous avons donc décidé de libérer du temps et des collaborateurs pour prêter main-forte à ceux qui en avaient le plus besoin », note Michaël Boeckx.

LE GROUPE NRB, UN EXPERT RECONNU EN SÉCURITÉ

Le Groupe NRB investit dans la cybersécurité et propose un service complet à ses clients. Nos experts peuvent intervenir tant sur le plan légal et compliance que technologique. « *Cette combinaison représente, à nos yeux, la réussite d'un plan de sécurité. Les associer étroitement permet de gagner cette bataille* », affirme Michaël Boeckx.

Pour répondre aux besoins de ses clients, le Groupe recrute en permanence des spécialistes en matière de sécurité. Une véritable formation leur est offerte. « *Un informaticien ne peut pas sécuriser toute une entreprise, c'est un travail à part. Les spécialistes manquent en Belgique, à un point tel que plusieurs milliers de postes sont vacants. NRB joue un rôle fondamental à ce niveau en recrutant des jeunes collaborateurs pour ensuite les former à tous les enjeux de la sécurité. Nous pouvons presque dire que nous sommes une université à talents* », termine Michaël Boeckx.

Notre entreprise dispose d'un catalogue complet pour offrir le meilleur service à ses clients.

1. Le Groupe est actif en matière de prévention contre les attaques venant de l'intérieur et l'extérieur de la société. Les résultats sont déjà importants avec notamment une meilleure protection contre les ransomwares et des campagnes de sensibilisation lancées dans toute la société.
2. Nos experts sont également spécialisés dans le domaine de la détection. Ils procèdent à des audits relatifs à la sécurité de nos clients, notamment via un « piratage éthique ». Sur base des conclusions obtenues, ils établissent une feuille de route d'amélioration de la sécurité.
3. Nous aidons les entreprises victimes d'une cyber attaque à récupérer leurs données et nous leur offrons un support en matière de réglementation (GDPR).
4. Notre Groupe est certifié ISO 27001. Nos experts accompagnent nos clients dans le cadre de leur propre certification ISO 27001.



— **Michaël Boeckx**
Chief Operations Officer – Infrastructure
du Groupe NRB

LES COLLABORATEURS DE NRB FORMÉS À LA SÉCURITÉ

Sans surprise, le Groupe NRB est une cible pour les hackers. « *Une grosse partie de notre trafic internet provient de Russie et de Chine. Aujourd'hui, 25% de ce trafic est encore bloqué automatiquement car nous l'avons identifié comme une potentielle menace. Nous faisons régulièrement face à une augmentation importante du trafic, ce qui est le signe de tentatives d'intrusion. Heureusement, nos systèmes sont protégés efficacement* », explique Michaël Boeckx.

Pour contrer ces menaces, chaque collaborateur est appelé à suivre différents modules traitant de la sécurité. L'équipe Quality & Risk, dirigée par Emmanuelle Lhermitte, est chargée de ces formations en sensibilisant les membres du personnel, notamment via des tests de phishing effectués chaque trimestre. Si une personne préalablement choisie au hasard est piégée, elle bénéficie d'un suivi individuel. « *Chaque collaborateur doit suivre ces formations, selon les besoins de sa fonction. Chaque module se clôture par une évaluation. Nous mettons tout en œuvre pour sensibiliser l'ensemble du Groupe à ce risque de hacking* », explique Emmanuelle Lhermitte.

NOTRE MOTEUR : ACCOMPAGNER NOS CLIENTS

DANS LEUR STRATÉGIE DIGITALE

FOCUS 2



NRB, UN PARTENAIRE DE CONFIANCE CAPABLE DE DÉLIVRER UN TRAVAIL INNOVANT AVEC UNE RÉELLE PLUS-VALUE.

Le Groupe NRB multiplie les acquisitions et continue d'innover au quotidien pour proposer le meilleur service à ses clients. Il se réinvente pour rester un acteur compétitif face à une concurrence de plus en plus importante. « *Aujourd'hui, chaque entreprise dit placer ses clients au cœur de ses actions. Nous voulons aller encore plus loin avec une structure, appelée "Client Development", pensée pour répondre aux attentes que l'on peut nourrir en contactant un Groupe comme le nôtre. C'est en favorisant la communication entre les différents départements que nous pourrions proposer des offres globales et la solution adaptée aux besoins de nos clients. Nous mesurons également leur satisfaction pour continuer à renforcer la qualité de nos services* », explique Melchior Wathélet, Chief Commercial Officer du Groupe NRB.

Le service délivré par l'entreprise est unique en Belgique. Nos collaborateurs proposent des solutions à chaque étape, de l'idéation jusqu'à l'industrialisation, sous la forme d'un one-stop-shop. Les clients comptent sur notre Groupe pour les accompagner dans leur transformation digitale : comprendre leur métier et proposer la solution adaptée à leurs besoins.

En choisissant NRB, un interlocuteur opte pour un partenaire capable de lui offrir une gamme de produits complète, que ce soit en matière de cybersécurité grâce à une expertise

éprouvée depuis de longues années, un cloud hyper sécurisé via deux Data Centers redondants ou encore une maîtrise des nouvelles technologies comme la 5G. « *Il est indispensable de toujours se remettre en question pour être capable de suivre les demandes d'un marché en perpétuelle évolution. Cette réflexion doit nous permettre de faire face à une concurrence sans cesse grandissante, que ce soit en Belgique ou à l'étranger. Nous devons mettre davantage en lumière nos atouts pour confirmer à nos partenaires que nous sommes un prestataire local de confiance et capable de délivrer en temps et en heure un travail innovant avec une réelle plus-value* », confirme Melchior Wathélet.

Cette expertise se matérialise par une connaissance métier particulièrement importante. Le Groupe NRB propose des solutions globales dans de nombreux secteurs d'activité grâce à une longue expérience en la matière. Partir des besoins réels du client pour soumettre une solution idéale est le moteur de l'entreprise. « *Nos équipes communiquent de manière simplifiée pour chercher ensemble les meilleures réponses aux questions de nos interlocuteurs. Notre objectif est de proposer un pack complet, en adéquation avec les souhaits émis par le client car nous avons toutes les compétences nécessaires et une réelle connaissance métier* », termine Melchior Wathélet.



— Melchior Wathélet
Chief Commercial Officer du Groupe NRB



TEMOIGNAGE 1



— **Olivier Bister**
Responsable du département informatique de NTN

« AVEC LE
GROUPE NRB,
NOUS NOUS
SENTONS
AIDÉS ET
ACCOMPAGNÉS »

NTN

NTN est une référence mondiale dans le domaine de la conception, du développement et de la fabrication de roulements, modules linéaires, joints hermétiques, codeurs ou encore de pièces de rechange. L'entreprise, dont le siège social est situé à Annecy, place l'innovation au cœur de ses activités, quel que soit le secteur d'activité avec lequel elle traite (aéronautique, automobile, cimenterie, ferroviaire...). NTN propose également une offre évolutive à ses clients, depuis la conception jusqu'au stockage, tout en intégrant l'ensemble des services susceptibles d'optimiser la performance du produit au sein de son application.

NTN a externalisé son mainframe et a choisi de faire confiance au Groupe NRB pour mener à bien cette mission, comme l'expliquent Olivier Bister, Responsable du département informatique, et Stéphane Nuzzo, Infrastructure Manager.

Pourquoi la transformation digitale est-elle fondamentale dans votre secteur d'activité ?

— Olivier Bister :

« La transformation digitale représente une solution d'avenir dont il deviendra difficile de se passer dans les prochaines années. Cette digitalisation nous permet d'amener notre entreprise dans une nouvelle dimension, plus communément appelée l'Industrie 4.0, d'améliorer notre productivité, notre compétitivité et de séduire les nouveaux talents qui arrivent sur le marché. »

— Stéphane Nuzzo :

« Ce dernier critère est important car le recrutement ne cesse de se compliquer et peut représenter un frein au développement de notre entreprise. Nous évoluons dans notre manière de procéder et nous sommes capables de manier des solutions modernes. »

— Olivier Bister :

« La digitalisation améliore aussi nos relations avec les clients car nous leur apportons de nouveaux services via une plateforme digitale qui leur est dédiée. »

Pourquoi l'externalisation de votre mainframe a-t-elle été confiée au Groupe NRB ?

— Olivier Bister :

« Les ressources formées au mainframe sont de moins en moins nombreuses. Cette machine peut sembler avoir un côté vieillissant alors qu'elle ne cesse d'évoluer pour continuer à répondre aux besoins de ses utilisateurs. Elle porte d'ailleurs en toute sécurité notre système de gestion de production, toutes nos données financières et une partie de nos achats. Nous étions donc à la recherche d'un partenaire pour qui le mainframe était un enjeu important et qui pouvait se reposer sur une expertise reconnue dans ce domaine. Le Groupe NRB a rapidement été une évidence, surtout quand nous avons appris l'existence de l'école interne sur le mainframe que votre Groupe a développée, la Mainframe Academy. Cela assure une pérennité des compétences sur cet outil. »

Votre entreprise est située en France. Confier votre mainframe à un Groupe basé en Belgique n'a pas représenté un frein ?

— Olivier Bister :

« Pas du tout ! Notre seul souhait était que ce projet soit confié à une entreprise située sur le continent européen. Nous avons une relation solide avec Trigone, la filiale française du Groupe

NRB spécialisée dans la gestion du mainframe, qui nous a toujours accompagnés dans des opérations difficiles ou des moments délicats, notamment en cas de panne majeure. Si nous rencontrons un problème, nous pouvons contacter notre ingénieur système, nous sommes certains qu'il nous aidera même s'il est en vacances. Avec Trigone, nous nous sentons réellement aidés et accompagnés. »

Êtes-vous satisfaits de votre collaboration avec le Groupe ?

— Stéphane Nuzzo :

« Il y a une vraie satisfaction à de nombreux niveaux : l'architecture, la solution proposée et sa redondance ou encore le suivi quotidien. Techniquement, nous pouvons également dire qu'il y a une réelle amélioration par rapport à ce que nous proposons avant de traiter avec Trigone. Tout est cadré, sérieux et nous travaillons en confiance. Comme dans chaque relation, il faut parfois être attentif à certains points. Je pense, par exemple, à des modifications opérées sur notre production qui ont pu entraîner des incidences. Il s'agit simplement d'une question d'ajustements entre les équipes concernées mais comme je l'ai dit, cette remarque n'altère aucunement notre satisfaction par rapport aux services proposés par Trigone. »

— Olivier Bister :

« Pour preuve, nous avons élargi le partenariat avec le Groupe en développant une maintenance applicative sur la partie Cobol (un langage informatique). J'ai également apprécié que Trigone soit à l'écoute de nos demandes. Au début, nous avons accueilli un consultant qui ne nous a pas donné entière satisfaction. Nous avons exprimé nos doutes et nos interlocuteurs ont rapidement réagi en nous envoyant quelqu'un qui, aujourd'hui, fait l'unanimité en se montrant à l'écoute et disponible. »

Allez-vous encore collaborer avec le Groupe NRB pour de nouveaux projets ?

— Olivier Bister :

« Il y a une relation de confiance, un bon niveau de compétences, une proximité : le Groupe NRB est donc un partenaire privilégié. »

TEMOIGNAGE 2



— Frédéric Lebreux
CEO de Biorius

« LE GROUPE
NRB A
RAPIDEMENT
COMPRIS NOTRE
MÉTIER ET NOS
BESOINS »

biorius[®]

Biorius soutient les marques de cosmétiques dans leur mise en conformité vis-à-vis de la réglementation européenne et internationale. L'entreprise, dont le siège est basé à Wavre, accompagne ses clients depuis la collecte de données jusqu'à la représentation juridique des produits au sein de l'Union européenne et du Royaume-Uni. Son expertise scientifique est particulièrement reconnue, notamment pour la mise sur le marché de produits cosmétiques, dispositifs médicaux, détergents et matières premières.

Biorius a fait appel au Groupe NRB, et plus précisément à sa filiale Afelio spécialisée dans le développement sur mesure, pour développer une application à destination de ses clients. Ceux-ci indiquent la composition de leurs produits et de nombreux documents techniques sur la plateforme web, appelée Biorius MyApps, pour permettre aux Account Managers de Biorius de gérer les projets et aux experts de vérifier leur conformité. Cette plateforme d'échange sophistiquée et sécurisée est la première étape vers une digitalisation avancée des activités de Biorius.

Le Docteur Frédéric Lebreux, CEO de Biorius, nous explique pourquoi il a accordé sa confiance au Groupe NRB.

Docteur Lebreux, pourquoi était-il nécessaire de développer une application pour vos clients ?

« Après une analyse de marché, nous nous sommes rendu compte qu'une transformation digitale était indispensable pour répondre aux attentes de nos clients. Certains concurrents avaient déjà opté pour cette solution et il était temps de moderniser nos systèmes, tant pour des raisons de satisfaction client que dans l'objectif de gagner en efficacité. Nous avons rapidement compris que si nous ne développions pas une solution sur mesure, nous serions confrontés à une situation compliquée à moyen terme. »

La transformation digitale est-elle indispensable dans votre secteur ?

« Il devient compliqué de s'en passer. Nous sommes spécialisés dans la conformité réglementaire et la consultance scientifique, pas dans l'intelligence artificielle ou la blockchain. Ce n'est pas notre cœur de métier mais, pour paraphraser l'homme politique Michel Rocard, je dirais que « si on ne s'intéresse pas au digital, le digital s'intéresse à vous ». Développer une solution aussi sérieuse qu'intelligente pour accompagner nos clients dans ce siècle s'est avéré indispensable. »

Pourquoi avez-vous choisi le Groupe NRB ?

« Nous disposions déjà d'une solution en back-office avec un autre prestataire mais nous n'en étions pas totalement satisfaits. Vu que nous ne sommes pas des spécialistes de l'informatique, nous avons pris un maximum de garanties pour délimiter avec précision nos besoins et pour travailler en toute confiance avec notre futur interlocuteur. Nous accordions beaucoup d'importance à la propriété intellectuelle et nous souhaitions l'obtenir pour l'outil et le code développés. De nombreux prestataires ont refusé cette demande, au contraire du Groupe NRB. Je tiens également à mettre en avant l'exemplarité de l'entreprise, qui nous a rapidement proposé une solution fouillée, concrète et visionnaire en matière de UX/UI et d'infrastructure de l'applicatif. Les autres prestataires nous demandaient de leur faire confiance sur papier. »

Le Groupe NRB veille à mettre les besoins de ses clients au cœur de ses actions. L'avez-vous ressenti ?

« Tout à fait ! Il y a, chez NRB, des personnes hors du commun, avec qui le courant est immédiatement passé. Ces collaborateurs ont rapidement compris notre métier. Il nous a suffi de leur donner un petit peu de contexte et leur expérience a fait le reste... alors que notre métier est particulièrement compliqué à comprendre. Je tiens, par exemple, à mettre en avant le professionnalisme de Fanny Renaud, l'une de nos interlocutrices privilégiées avant l'officialisation de notre collaboration. J'ai récemment appris qu'Afelio, l'une des filiales du Groupe NRB, l'avait nommée COO et je trouve que c'est une excellente initiative. Je voudrais également nommer Mathieu Berard, notre Account Manager NRB, que je peux joindre à tout moment en cas de besoin. »

La solution Biorius MyApps a été développée et lancée sur le marché. Répond-elle aux demandes de Biorius ?

« Trois facteurs déterminent le succès d'un tel projet : son fonctionnement, le respect du budget et le lancement dans les délais impartis. La mise en production s'est déroulée le 7 novembre 2022 et de nombreux ajustements furent nécessaires pour que l'application réponde à l'ensemble de nos attentes et à celles de nos clients. Ce projet était le premier que nous menions dans le domaine de l'IT et nous avons commis des erreurs, tout comme Afelio mais dans une moindre mesure. Pour autant, je peux clairement annoncer que ce projet est un succès et que les futurs développements ne connaîtront pas les mêmes écueils. »

Confiez-vous encore vos prochains projets informatiques au Groupe NRB ?

« Je suis certain que nous pourrions encore collaborer efficacement à l'avenir. Le Groupe NRB reste notre seul prestataire de services car la confiance et la satisfaction sont importantes. Nous sommes entrés dans un projet de développement sur le long terme avec d'autres nouveaux projets à lancer. Cela représente de gros investissements et nous comptons les réaliser avec NRB. »

TEMOIGNAGE 3



— **Nicolas Dumazy**
Chief Strategy & Data Officer chez Ethias

UrbanData by **et/hias**

ETHIAS & NRB DERRIÈRE URBANDATA : **UNE CO-CRÉATION AU PROFIT DES COMMUNES**

En fin d'année 2022, grâce à une collaboration étroite entre les équipes Data NRB et Ethias, l'assureur a proposé au secteur public une solution innovante de prévention. S'appuyant notamment sur les données de sinistralité, l'outil UrbanData aide les communes à gérer les risques sur leur territoire et in fine à permettre des décisions éclairées en matière de prévention des risques.

Grâce au travail d'agrégation des données émanant de différentes sources, l'outil permet d'identifier, de sélectionner et d'analyser différents types d'accidents qui se sont produits au cours d'une longue période sur le territoire de la commune concernée, quel que soit l'assuré.

L'outil regroupe l'ensemble des données anonymisées des sinistres automobiles (vol, incendie, responsabilité civile, dégâts matériels, catastrophe naturelle...), celles relatives aux accidents du travail et sur le chemin du travail, à la responsabilité générale des communes et aux assurances incendie (vol, incendie, dégâts des eaux, catastrophe naturelle...), au-delà des données propres de la commune.

La plateforme permet de visualiser les sinistres géolocalisés sur des cartes interactives et dynamiques, par code postal, par quartier, par rue, avec un classement des zones les plus accidentogènes. Elle permet également de suivre l'évolution dans le temps des sinistres dans différents domaines, y compris par mois et jour de survenance. Il est ainsi possible de déterminer les types de sinistres les plus fréquents et de les géolocaliser au sein de la commune.

NRB a accompagné Ethias dans la mise en place d'un outil de géolocalisation permettant d'identifier la longitude et la latitude des adresses reprises dans la base de données afin de permettre une visualisation aisée des données sur une carte. *« En tant que partenaire n°1 des Collectivités Publiques, Ethias développe toute une série de solutions très pragmatiques qui répondent aux nouvelles problématiques auxquelles sont confrontés nos clients. Urban Data en est le parfait exemple ! Assurer à la population un cadre de vie sûr et agréable est un challenge quotidien pour les villes et communes. Pour nous, pouvoir les soutenir dans cette gestion avec ce nouvel outil est une évidence »*, explique Nicolas Dumazy, Chief Strategy & Data Officer chez Ethias.





FOCUS 3

LA DURABILITÉ

**AU CŒUR DES
VALEURS DE NRB**



LE GROUPE MULTIPLIE LES INITIATIVES POUR JOUER UN RÔLE ACTIF DANS LE RESPECT DES NORMES ESG

Les engagements ESG (environnement, social et gouvernance) pour une société plus durable doivent être au cœur des activités d'une entreprise. Chez NRB, l'environnement, le bien-être professionnel, le combat contre les discriminations et la bonne gouvernance sont des sujets bien ancrés. De nombreuses initiatives ont été prises depuis 2015, initialement pour améliorer l'efficacité énergétique, ensuite pour diminuer considérablement les émissions de gaz à effet de serre. Les résultats sont déjà impressionnants avec une réduction des émissions de 27% pour la période 2015-2021 malgré la forte croissance du parc informatique. « Ces chiffres sont non seulement importants parce qu'ils nous permettent de respecter les obligations légales, mais surtout car ils représentent les valeurs de notre Groupe », explique Christophe Basile, Sustainability Officer.

L'entreprise ne compte pas en rester là. D'ici 2030, NRB a l'intention de diminuer ses émissions de 80% par rapport à 2015 et donc d'aller au-delà des objectifs fixés par l'Europe. « Nos clients sont à la recherche d'entreprises respectueuses des normes ESG. Les moyens que nous déployons représentent un investissement dont nous sommes fiers », confirme Emmanuelle Lhermitte, directrice Quality & Risk, qui a pris la succession pour les aspects ESG de Philippe Laboulle, parti à la retraite en début d'année 2023.



— **Emmanuelle Lhermitte**
Directrice Quality & Risk du Groupe NRB

1

UNE ÉOLIENNE ET DE NOMBREUX PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Le Groupe NRB a implanté une éolienne au cœur du site d'Herstal et profite aujourd'hui de la force du vent pour alimenter son Data Center en électricité. Les chiffres démontrent suffisamment son importance. Selon une projection basée sur les six premiers mois de l'exercice 2022, elle a permis de diminuer de 43% les émissions de CO₂ du site d'Herstal.

Le Groupe a déjà installé 940 panneaux photovoltaïques sur les toits des bureaux et compte bien poursuivre cet effort. « Une étude a été réalisée pour mesurer l'opportunité d'installer de nouveaux panneaux. La nouvelle génération est encore plus performante que les panneaux déjà installés et va avoir un impact direct sur notre économie d'énergie. Toutes ces initiatives nous assurent également une sécurité d'approvisionnement », ajoute Emmanuelle Lhermitte.

2

LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS INDIRECTES

Le Groupe NRB travaille sur trois axes pour diminuer ses émissions de gaz à effet de serre. Les deux premiers rassemblent les émissions générées par la combustion de carburant fossile pour l'activité directe de l'entreprise (pour le chauffage, par exemple) et l'électricité achetée. A ce niveau, d'énormes progrès ont déjà été réalisés grâce, notamment, à la virtualisation des serveurs, à l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos Data Centers, aux nouveaux groupes de froid plus performants ou encore au placement de détecteurs de présence.

Le troisième axe concerne les émissions indirectes (déplacement du personnel, recyclage des déchets...) et sera le cheval de bataille du Groupe au cours des prochaines années, avec un focus sur le parc automobile. « En 2019, nous avons émis 6.283 tonnes de CO₂ pour l'ensemble de ces axes mais les émissions indirectes rassemblent 60% de ce chiffre. Nos efforts actuels ne suffisent donc pas. Nous allons décarboner notre parc automobile », détaille l'équipe Sustainability.

80

D'ici 2030, NRB entend diminuer de 80% ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2015.

3

LE RESPECT DE ONZE PRINCIPES DE L'ONU

L'ONU a établi une charte définissant dix-sept domaines dans lesquels les Etats, les institutions, les sociétés et les citoyens peuvent agir pour assurer un avenir durable aux générations futures. Le Groupe NRB a évidemment décidé d'appliquer ces principes à son activité. « Nous en avons sélectionné onze car les six autres ne nous concernent pas directement. Ces onze objectifs sont en ligne avec notre mission et notre vision. Ils représentent une structure qui nous a permis de tracer notre ligne de conduite et de cadrer notre démarche », dit Emmanuelle Lhermitte.

Parmi les principes adoptés par notre société, on retrouve notamment celui concernant la vie sur terre (Life on land). « Ce principe en particulier démontre que nous nous intéressons de près à l'environnement. Nous n'utilisons plus de produit phytosanitaire pour nos plantations et nous récoltons l'eau de pluie pour une partie de nos blocs sanitaires. Nous avons également installé des ruches pour favoriser la biodiversité », continue Emmanuelle Lhermitte.

4

LA CERTIFICATION ISO 14001, LE PROCHAIN OBJECTIF

La certification ISO 14001 rassemble l'ensemble des normes concernant le management environnemental et vise l'harmonisation de l'approche des organisations dans la lutte contre le réchauffement climatique. « Nous voulons décrocher cette certification pour le début de l'année 2024 car elle démontre que nous mettons tout en œuvre dans nos procédés et activités pour diminuer notre impact environnemental. Une nouvelle fois, nos clients y sont attentifs et nous demandent souvent si nous sommes détenteurs de cette certification », explique Emmanuelle Lhermitte.

Pour y parvenir, le Groupe a déjà entrepris de nombreuses démarches, comme l'arrêt des imprimantes individuelles, l'installation de lampes LED ou encore la récupération de l'eau de pluie.

5

MEMBRE DE LA CHARTE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

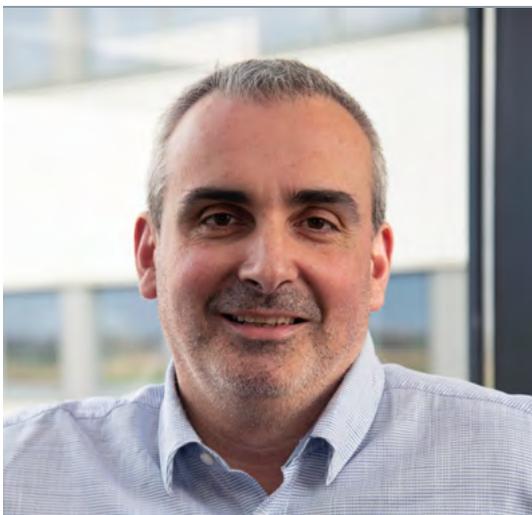
Le Groupe NRB, au même titre que 400 organisations dans 6 pays, a signé la charte numérique responsable. « *Cela démontre notre engagement de développer un numérique inclusif, éthique et davantage respectueux de l'environnement* », détaille Emmanuelle Lhermitte.

L'entreprise est également certifiée ISO 27001, preuve de son implication en matière de sécurité des données. « *Cet audit démontre notre performance dans ce domaine. Nos clients comptent sur nous pour assurer leur sécurité, notamment au niveau de la cybersécurité qui est un enjeu majeur aujourd'hui* », appuie Emmanuelle Lhermitte.

6

UNE VISION COMMUNE AVEC ETHIAS

Notre actionnaire principal et client Ethias est également très actif dans le domaine de l'ESG. Ethias a construit un important département ESG afin d'intégrer la durabilité au cœur de ses activités et de sa chaîne de valeur : qu'il s'agisse - entre autres - de développer de nouveaux produits et services durables, d'investir de manière responsable, de diminuer son empreinte carbone et environnementale, de promouvoir la diversité et l'inclusion ou encore d'assurer le bien-être de ses collaborateurs. « *Nous sommes régulièrement en contact pour partager nos meilleures pratiques et nos informations. Cela devient d'autant plus important que l'Europe va bientôt nous imposer de reporter sur nos informations non financières à l'échelle du Groupe. À terme, nous souhaiterions également aller un pas plus loin dans notre collaboration et développer des politiques cadre que cela soit en matière environnementale ou de ressources humaines* », termine Emmanuelle Lhermitte.



— **Christophe Basile**
Sustainability Officer du Groupe NRB

BIEN-ÊTRE ET FORMATION DES COLLABORATEURS FONT PARTIE DE NOS MISSIONS ESG : NRB, TOP EMPLOYER POUR LA 3^{ÈME} ANNÉE CONSÉCUTIVE

Ces six objectifs traduisent les ambitions de NRB en termes d'empreinte écologique. Le Groupe s'attelle également à offrir un environnement de travail épanouissant à ses collaborateurs, comme l'atteste la certification Top Employer reçue pour la troisième année consécutive en début d'année 2023.

Au-delà de la reconnaissance rendue par l'organisation internationale « Top Employer Institute », cette certification est un moyen de mettre nos actions en question et de nous inspirer des pratiques échangées lors de ces différents audits. En d'autres mots, cela permet de nous assurer de mettre les bons éléments en œuvre pour offrir aux collaborateurs un cadre de travail épanouissant et pour attirer les talents dont nous avons besoin pour satisfaire nos clients et poursuivre notre croissance. « *Nous en sommes très fiers. Nous sommes convaincus que bien-être et performance sont compatibles et qu'en tant qu'entreprise, nous avons un rôle à jouer à ce niveau au sein de la société. Cette reconnaissance souligne également les nombreux progrès réalisés récemment, comme le soin apporté à l'accueil de nouveaux collègues, le renforcement de notre marque employeur, les améliorations apportées à notre cadre de travail, y compris le télétravail ainsi que les nombreuses opportunités de réunir les équipes de manière conviviale, les événements organisés pour des étudiants des hautes écoles et universités...* », explique Anne Gemine, Chief Human Resources Officer.

NRB encourage également la formation pour développer l'expertise de ses collaborateurs. La plateforme d'e-learning LUCY (acronyme de « learn-understand-collaborate-yearlong ») va être tout prochainement déployée pour encourager l'apprentissage en continu et anticiper au mieux les besoins et exigences du marché. « *Nos collaborateurs peuvent se former selon leurs besoins dans des domaines variés, tant technologiques que méthodologiques ou encore de « soft skills ». Cette nouvelle offre va accompagner chacun dans son développement* », conclut Anne Gemine.



— **Anne Gemine**
Chief Human Resources Officer du Groupe NRB

LA 5G, LA NOUVELLE ALLIÉE DE LA TRANSFORMATION DIGITALE



COUP DE PROJECTEUR SUR LA CINQUIÈME GÉNÉRATION DE COMMUNICATIONS MOBILES.

NOS DEUX EXPERTS RÉPONDENT À 10 AFFIRMATIONS AU SUJET DE CETTE NOUVELLE TECHNOLOGIE.

L'heure de la transformation digitale a sonné. Une nouvelle ère s'ouvre pour les entreprises grâce à des innovations capables de répondre aux besoins de leur personnel et de leurs clients. Le développement d'un réseau 5G est la dernière prouesse technologique susceptible de révolutionner le fonctionnement des sociétés. Ses atouts charment autant que ses possibilités. « *Performance, latence, portée : ses avantages sont importants* », confirme Mathieu Philippart, Chief Technology Officer du Groupe NRB.

Plus pointue, plus rapide et plus précise : la cinquième génération de communications mobiles est prometteuse. Pourtant, son déploiement tarde en Belgique, notamment en Wallonie. « *Beaucoup de sociétés ont encore du mal à percevoir l'impact qu'aura la 5G sur leurs activités. Ce réseau n'est pas une fin en soi, mais bien un amplificateur de technologies existantes comme l'IoT (internet of things), la réalité augmentée et virtuelle, l'usage d'un drone ou encore le computer vision* », explique Justine Mawet, Head of Innovation and Business Consulting au sein du Groupe NRB.

Le Groupe NRB, toujours à la pointe de l'innovation, a obtenu sa licence 5G pour offrir des services performants et révolutionnaires à ses clients. L'entreprise a également développé un laboratoire d'innovation pour explorer et tester toutes les possibilités proposées par le nouveau réseau mobile.

Nous avons proposé 10 affirmations à nos deux experts. Leur objectif : démêler le vrai du faux pour mettre en avant les nombreux avantages de la 5G.

Visitez notre site web consacré à la 5G



AFFIRMATION N°1

LA 5G N'EST QU'UNE SIMPLE AMÉLIORATION DE LA 4G.



— **Mathieu Philippart :**

« Sur la forme, c'est correct. Pour autant, il est important de souligner que la 5G est une avancée majeure dans tous les paramètres de la 4G. Il y avait rarement eu autant d'améliorations dans le passage d'une génération à une autre (2G à 3G ou 3G à 4G). Nous pouvons donc dire que cette évolution n'est pas une simple amélioration, mais bien un réel bond en avant. Que ce soit au niveau de la sécurité (30% supérieure car chaque point d'accès réseau est contrôlé), la latence (équivalente à un réseau filaire) ou la stabilité (jamais aussi élevée auparavant), les progrès sont incroyables. »

— **Justine Mawet :**

« Personnellement, je vois trois avancées notables. Tout d'abord, je note la possibilité de connecter de nombreux dispositifs supplémentaires à une seule source de connectivité. Ensuite, je rejoins Mathieu lorsqu'il parle de latence. Elle est si faible qu'elle nous permet d'envisager de nouveaux scénarios d'utilisation. Enfin, je tiens à mettre en avant sa fiabilité, à un point tel qu'on pourrait imaginer commuter les réseaux en cuivre et en fibre vers la communication 5G. »



— **Mathieu Philippart**

Chief Technology Officer du Groupe NRB

AFFIRMATION N°2

IL MANQUE ENCORE DE CAS PRATIQUES POUR PROUVER L'UTILITÉ ET LA PERFORMANCE DE LA 5G.



— **Justine Mawet :**

« Je ne suis pas d'accord. Certes, notre pays accuse un léger retard par rapport à d'autres pays, mais plusieurs cas d'utilisation ont déjà vu le jour. Chez NRB, un projet est par exemple en cours de développement avec Infrabel pour permettre à la société de repérer d'éventuels problèmes qui pourraient toucher une ligne de chemin de fer située à côté d'une falaise. La performance de la 5G nous permet de livrer des résultats en direct et donc de permettre à nos clients de trouver une réponse plus rapide à un éventuel problème. »

— **Mathieu Philippart :**

« Plus de 150 cas d'utilisation ont déjà été référencés par l'IBPT, notre régulateur national. Ces exemples touchent tous les secteurs d'activité et montrent une réelle valeur ajoutée lorsque l'on tient compte spécifiquement de la réalité de la situation. Je m'explique : la performance de la 5G dans une usine en Chine n'est pas obligatoirement identique à celle d'une usine semblable en Belgique car les processus industriels sont différents. Néanmoins, ces cas d'usage peuvent être adaptés à la réalité locale et ainsi apporter des gains en termes de sécurité, productivité, visibilité... »

— **Justine Mawet :**

« Le laboratoire conçu au sein des bureaux de NRB permet à nos équipes et aux clients et partenaires de tester les solutions choisies. Nous veillons à personnaliser l'intégralité de nos projets afin qu'ils puissent répondre spécifiquement aux besoins de nos interlocuteurs. »

AFFIRMATION N°3

LA BELGIQUE EST PRÊTE À ACCUEILLIR DES FRÉQUENCES 5G.



— Mathieu Philippart :

« Tout à fait car les lois ont été votées, les normes ont été définies et les permis environnementaux ont été délivrés. Cela fait déjà un petit temps en Flandre et c'est désormais le cas en Wallonie et à Bruxelles. La Région Wallonne a même lancé un appel à projets et quatre des six dossiers acceptés portent le sceau de NRB. C'est une grande fierté et cela montre notre volonté de développer cette technologie auprès de clients qui veulent stimuler leurs activités. Maintenant, les opérateurs nationaux vont devoir remplacer leurs antennes et radios sur des milliers de sites pour les rendre compatibles avec la 5G. Ce n'est qu'à partir de ce moment que chacun pourra en profiter. De notre côté, nous pouvons déjà déployer un réseau 5G pour nos activités auprès d'entreprises privées, par exemple. »

AFFIRMATION N°4

LA 5G SERA RAPIDEMENT DÉPASSÉE PAR L'ARRIVÉE DE LA 6G.



— Mathieu Philippart :

« Sur le fond, je suis d'accord avec cette affirmation. Cependant, il faut la circonstancier. Les cycles de développement entre une génération et la suivante sont longs et ce, depuis l'avènement de la 2G. Il a fallu dix années pour voir émerger la 3G, puis le même laps de temps pour la 4G. Dans le cas présent, des réflexions ont déjà démarré sur la sixième génération mais il faut s'attendre à un déploiement dans notre pays dans les années 2030, pas avant. »

AFFIRMATION N°5

LA 5G EST DANGEREUSE POUR LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS.



— Mathieu Philippart :

« Non. Au niveau des normes d'émission, la Belgique va encore plus loin que les règles européennes et internationales. La 5G n'est donc pas dangereuse pour la santé : les normes sont différenciées entre les professionnels et les simples utilisateurs, et la position de l'antenne est adaptée selon la proximité à laquelle elle est située d'une personne humaine. Les nouvelles technologies rendent également le rayonnement de la 5G encore plus efficace, par exemple en l'adaptant par rapport à la demande en bande passante de son utilisateur. Je vais même aller plus loin : la 5G permet de sauver des vies ! Dernièrement, un ami proche s'est rendu aux urgences pour un cas clinique très sérieux. L'hôpital ne disposait pas d'un système suffisamment efficace pour recevoir des informations volumineuses sur son cas et mon ami a été à deux doigts d'être renvoyé chez lui sans qu'un expert ne se penche sur son dossier. Tout simplement parce que personne n'était en mesure de transférer les documents dont les médecins avaient besoin à l'endroit où ils se trouvaient à ce moment précis. La 5G permettra d'envoyer des informations plus volumineuses, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur d'un hôpital. Certains établissements asiatiques sont même allés plus loin en couplant cette technologie avec de l'intelligence artificielle pour permettre de poser un prédiagnostic et donc de prêter main-forte au spécialiste, même si cela ne remplacera jamais un médecin. »

AFFIRMATION N°6

NRB POSSÈDE LA MEILLEURE EXPERTISE POUR IMPLANTER LA 5G DANS UNE ENTREPRISE.



— Mathieu Philippart :

« Difficile de dire le contraire (il rit). Plus sérieusement, la force de NRB réside dans ce qu'on peut faire avec la 5G. Implémenter cette technologie sans savoir comment l'utiliser, cela équivaut à installer du Wifi sans avoir d'ordinateur portable. C'est inutile. NRB comprend la problématique d'un client et développe une solution technologique optimale pour la résoudre. Nous pouvons dire que nous sommes l'un des acteurs les mieux équipés maîtrisant la 5G de Belgique. »

— Justine Mawet :

« Les atouts de NRB sont nombreux : un large catalogue de services, de nombreuses compétences en interne, un laboratoire d'innovation et, avant tout, l'acquisition de licences 5G. Contrairement aux télécoms, nous ne proposons pas qu'une simple infrastructure. Nous développons des applications répondant aux besoins du B2B grâce, notamment, à nos filiales spécialisées dans des secteurs comme les soins de santé (Zorgi) et les institutions publiques locales (Civadis et Cevi). Cette expertise nous permet d'affirmer que nous comprenons parfaitement les besoins métiers. »

— Mathieu Philippart :

« Reprenons l'exemple d'Infrabel dont Justine a déjà parlé. Pour construire cette solution, nous avons pensé 'out of the box'. Dans ce projet, nous allons accélérer le traitement des images consultées par le personnel et utiliser l'intelligence artificielle pour mettre en place une détection semi-automatique des problèmes. Tout cela grâce à l'intervention de Data Scientists. Finalement, nous avons créé le modèle et construit l'applicatif. »



— Justine Mawet

Head of Innovation and Business Consulting
au sein du Groupe NRB

AFFIRMATION N°7

IL EST ÉTRANGE QU'UNE ENTREPRISE IT COMME NRB SE LANCE DANS LA TÉLÉPHONIE MOBILE.



— Mathieu Philippart :

« Nous ne nous lançons pas dans la téléphonie mobile, mais bien dans la 5G. Différentes études ont déjà prouvé que les opérateurs de télécommunication n'utilisaient qu'une petite partie de la 5G car ils ne maîtrisaient pas l'IT. Seuls des intégrateurs comme NRB sont capables de pleinement profiter du rayonnement d'une telle technologie. »

— Justine Mawet :

« Depuis sa création, NRB a saisi les opportunités qui se présentaient à elle. Notre entreprise a étendu son catalogue à de nouvelles technologies, toujours dans l'optique de répondre à la demande de ses clients. Finalement, NRB suit sa ligne de conduite en restant à la pointe des nouvelles technologies. »

AFFIRMATION N°8

INSTALLER LA 5G REPRÉSENTE UN COÛT TROP IMPORTANT POUR UNE ENTREPRISE.



— Justine Mawet :

« Installer la 5G pour vouloir faire le buzz ne rime à rien. Il faut être certain des atouts que cette technologie peut offrir à son entreprise, par exemple diminuer certains coûts ou risques. Pour cela, il est indispensable d'établir un business case et évaluer le retour sur investissement. Là aussi, NRB joue un rôle important grâce à son approche Design Thinking. Nous vérifions que la 5G répondra à une réelle problématique puis nous quantifions les besoins pour nous assurer que l'investissement soit rentable. »

— Mathieu Philippart :

« On peut réaliser de plus petits déploiements qui coûteront quelques dizaines de milliers d'euros. Il ne faut pas toujours dépenser 500.000 euros pour obtenir un résultat probant. La 5G permet à une entreprise de réaliser des bénéfices, notamment en optimisant les flux. Prenons l'exemple d'un aéroport pour lequel nous pouvons développer un jumeau digital. Cela consiste à modéliser les déplacements sur une piste d'atterrissage. Les résultats obtenus nous permettent de planifier un changement d'organisation, de le tester puis de le soumettre à notre client. Résultat : des avions peuvent se remplir plus vite ou se garer plus rapidement et donc permettre à la société de réaliser des gains de temps. »

AFFIRMATION N°9

UNE GRANDE ENTREPRISE NE PEUT PAS SURVIVRE SANS AVOIR RECOURS À LA 5G.



— Mathieu Philippart :

« Je ne suis pas d'accord avec cette affirmation. Certaines entreprises pourront devenir plus rentables grâce à la 5G mais la technologie ne pourra pas résoudre toutes les problématiques. Avant tout, il est important de savoir si la 5G et ses atouts correspondent bien aux demandes du client. Comme je le dis souvent, nous ne vendons pas de la 5G, uniquement des solutions qui fonctionnent grâce à la 5G. Nous la recommandons si le client a, par exemple, besoin d'une latence inférieure à dix millisecondes et d'un saut d'antenne sans la moindre interruption. Il faut toujours partir de la problématique de notre interlocuteur et lui proposer la meilleure solution. »

AFFIRMATION N°10

LA 5G NE S'ADRESSE QU'AUX TRÈS GRANDES ENTREPRISES, LES PLUS PETITES N'EN ONT PAS BESOIN.



— Mathieu Philippart :

« Faux ! Cette technologie peut convenir à tout type d'entreprise. J'ai déjà eu l'occasion de donner de nombreuses présentations sur le sujet et je sens que des profils de clients très différents s'y intéressent. Les plus petites ne pourront peut-être pas se permettre de disposer d'un réseau privé et se serviront donc de la 5G dite de grande consommation. Dans d'autres cas de figure, nous envisageons de mettre sur pied des réseaux privés mutualisés dans des zones industrielles pour permettre à différentes entreprises de les utiliser. »

2

RAPPORT DE GESTION 2022 DES COMPTES CONSOLIDÉS

RAPPORT DE GESTION 2022 DES COMPTES CONSOLIDÉS

PRÉAMBULE

En 2022, le Conseil d'Administration a confirmé le plan stratégique pour la période 2022 – 2026. Ce plan stratégique confirme notre ambition de consolider notre position de leader local de services

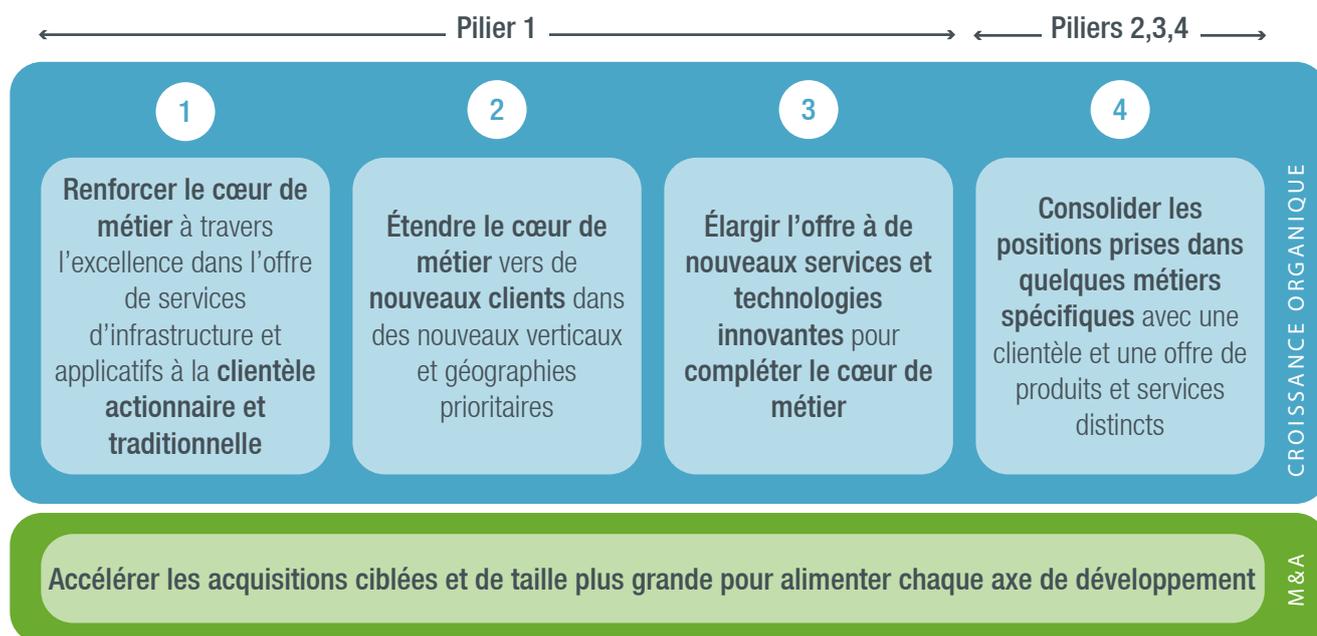
informatiques intégrés en développant des partenariats privilégiés avec nos clients.

EXPOSÉ FIDÈLE SUR L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

ÉLÉMENTS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS

STRATÉGIE

Dans le cadre du plan stratégique 2022-2026, quatre priorités stratégiques ont été définies :



1. Renforcer le cœur de métier

Le Groupe NRB poursuit sa stratégie de croissance, lui permettant d'acquérir les compétences et moyens nécessaires sur un marché très concurrentiel et en forte consolidation. Cette politique offre à nos clients un accompagnement dans leur transformation digitale, tout en capitalisant sur son ancrage local, tant au niveau géographique que décisionnel. Le développement des synergies entre les différentes entités du Groupe permet d'accroître la vente des portefeuilles de produits et services existants sur la plupart des marchés verticaux.

2. Etendre le cœur de métier

Nous déployons les moyens nécessaires pour pénétrer le marché des Biotech. Nous continuons également de développer nos offres afin de pouvoir offrir des solutions verticalisées et dédiées à chaque secteur. Dans notre déploiement géographique, l'acquisition de Trigone nous permet de mettre un pied sur le marché français, où nous avons gagné d'importants contrats. L'acquisition de Prodata Systems SA conforte notre présence sur le marché néerlandophone.

3. Elargir l'offre avec de nouveaux services et nouvelles technologies

Cet axe couvre l'élargissement de notre offre à de nouveaux services et technologies innovantes. Ainsi, l'innovation au sein de NRB nous permet de créer et de maintenir des offres de services agiles et sécurisées en ligne avec les plus grands standards de l'industrie du numérique.

Depuis plusieurs années, nous investissons dans le développement d'une solution industrialisée des services de cybersécurité.

La construction d'un pôle Télécom en Belgique est un des axes de développement, donnant au Groupe une vraie capacité d'offrir des solutions TIC intégrées (réseau, cloud et applicatif). La construction de ce pôle a connu une étape importante en 2022 avec l'acquisition de fréquences 5G lors des enchères organisées par l'IBPT. En 2023, nous avons réalisé une nouvelle étape dans le monde de la connectivité et des télécommunications avec la signature de la convention pour l'acquisition de Win (et ses filiales Phenix Data Center et Wallonie Data Center). Cette acquisition

est désormais soumise à l'approbation par l'autorité belge de la concurrence.

Nous avons également renforcé notre investissement dans la solution Salesforce en acquérant la société Ink Consulting en janvier 2022.

En ligne avec notre stratégie, nous développons notre mission sociétale sous deux axes : l'impact de notre activité sur l'environnement et la sécurité numérique pour le bien-être des citoyens.

Un plan en adéquation avec nos filiales

Ces réflexions se retrouvent également au sein des filiales du Groupe.

Le pilier healthcare, dénommé « Zorgi », a été fortement mis sous pression durant l'exercice 2022. Ainsi, Zorgi a renforcé son comité de direction avec l'arrivée d'un responsable en charge du développement d'une gamme de produits intégrés afin d'accompagner l'ensemble du secteur dans sa transformation digitale.

Au niveau du pilier Public Local, la concurrence sur le marché néerlandophone continue d'être importante, entraînant une pression sur la rentabilité. Pour atténuer cet impact, ce pilier a diversifié ses produits grâce à l'acquisition des activités géospatiales et notariales ainsi que de solutions applicatives dédiées aux services d'urgence, en particulier pour les services d'incendie publics et privés et d'ambulance, avec l'acquisition de Abiware en janvier 2023. Du côté wallon, un Plan Industriel a été adopté en 2020 en vue de moderniser les logiciels applicatifs sur les prochaines années. En 2022, les efforts de développement ont été maintenus, principalement sur le nouvel ERP Finance. Au cours de cette année, nous avons d'ailleurs pu commercialiser et mettre en production les flux de dépenses de ce nouvel ERP.

Au sein de Computerland (pilier dédié aux moyennes entreprises), le comité de direction a été renforcé par l'arrivée d'un nouveau CEO, Bart Donné, et a validé un nouveau plan stratégique 2023-2027, qui prévoit le renforcement de la qualité de nos services, la croissance du « new » business, la fidélisation des compétences et une capacité de recrutement.

PRODUITS ET SERVICES

Les services de gestion opérationnelle et d'infrastructure de NRB comprennent le housing et l'hébergement des systèmes mainframe, iSeries et distribués. NRB dispose à cet effet de ses propres Data Centers répartis sur deux sites géo-résilients en Belgique. Ces Data Centers ultra-performants sont d'ailleurs les piliers de NECS4, l'offre intégrée de cloud hybride de NRB qui rend possible l'utilisation combinée de notre cloud privé, de services cloud publics et/ou des systèmes sur site de nos clients. Cette plateforme est déployée avec le support de notre partenaire stratégique IBM. À la suite de la croissance de cette offre, le Data Center de Villers-le-Bouillet vient de mettre en production un deuxième module en janvier 2022. Nous avons également signé un accord avec la SPI afin d'acquérir le terrain adjacent au Data Center, qui devrait permettre de construire des modules complémentaires.

Cette solution d'hébergement et de services implantée en Belgique respecte strictement le droit européen et permet d'éviter que les données ne soient soumises au CLOUD Act américain.

NRB a également investi dans une plateforme de sécurité offrant des opportunités de marché additionnelles pour le Groupe.

En 2022, le recrutement de compétences mainframe dans les secteurs existants a permis d'acquérir des contrats importants et de proposer une offre de modernisation des mainframes. Une académie interne nous permet d'apporter nos propres solutions à la rareté des profils dans ces technologies. Au sein de notre Software Factory, les équipes de développement de logiciels, basées en Belgique et dans notre centre nearshore

d'Athènes, maîtrisent une gamme étendue de technologies de création d'applications mobiles et web ainsi que de solutions sur mesure pour les environnements distribués et mainframe.

En tant que spécialiste du développement sur mesure, Afelio SA a pour rôle d'optimiser l'alignement entre le business et l'informatique en appliquant une approche unique agile & user centric, ce qui lui a permis de développer des compétences reconnues en matière de User eXperience (UX).

En parallèle, le Groupe NRB met en œuvre des progiciels de grands éditeurs tels que SAP, Microsoft, IBM, Salesforce et autres. Nos spécialistes assurent la personnalisation, l'intégration et la maintenance des solutions logicielles fournies.

Le Groupe est également actif dans la consultance (consultance business & IT/transformation digitale/sécurité, risques et gouvernance/cyber sécurité, change management).

Le Groupe NRB continue aussi de déployer ses efforts dans les technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle, l'IoT ou bien encore l'automatisation robotisée des processus.

Enfin, l'offre de « Sourcing » (Managed Staffing) a été développée, tant au niveau belge qu'au niveau des Institutions Européennes, et répond aux demandes de compétences exigées par nos clients.

Afin de développer les activités des Organisations Internationales, NRB a ouvert une succursale supplémentaire en Italie.

ORGANISATION

Le marché est abordé de manière structurée en quatre piliers et coordonnée au niveau du Groupe selon une approche verticale (par secteur d'activité avec des offres spécifiques) et horizontale (solutions transversales sur le marché).

Le pilier 1, composé de NRB et des entités Afelio, Trigone, Ink consulting, People&Technology, BelgiumDC et Prodata Systems, s'adresse aux principaux secteurs de notre pays (le secteur financier et des assurances, le secteur public et social, l'énergie et les entreprises d'utilité publique, l'industrie et la Biotech) mais aussi aux institutions et entreprises européennes et internationales (IO) et à la France. Les trois autres piliers offrent des solutions sectorielles tout en bénéficiant de la taille, de l'infrastructure TIC et des services de support du Groupe.

Les filiales contribuent au renforcement de la position du Groupe à travers leurs solutions dédiées à des secteurs spécifiques :

Zorgi fournit des solutions informatiques spécialisées au secteur des soins de santé (pilier 2).

Le Groupe Adinfo (Cevi, Siggis et SDP en Flandre et Civadis en Wallonie/Bruxelles) propose des produits et services TIC dédiés au secteur public local (pilier 3) ;

Computerland permet d'aborder le marché des moyennes entreprises en Wallonie, à Bruxelles et au Luxembourg, et de développer fortement son offre en matière de solutions Microsoft (pilier 4).

Ces piliers verticaux ont à leur disposition un large éventail de services informatiques.

LES ÉQUIPES

En 2022, les priorités au niveau des ressources humaines ont été d'augmenter la capacité à recruter, de gérer les talents et l'Employer Branding ainsi que d'orienter le développement des compétences vers l'expertise métier.

Pour attirer les talents, notre visibilité a été accrue, notre image d'employeur durable et responsable s'est concrétisée et NRB a décroché pour la 3^e année consécutive la certification Top Employer.

NRB s'est inscrite dans une politique de développement durable (ESG) qui s'est matérialisée notamment par la mise en production de notre éolienne sur notre site d'Herstal. Cette initiative

représente une nouvelle étape importante dans notre objectif stratégique de réduction de notre impact sur l'environnement.

Nos plans de certifications ont été réalisés : la certification ISO 20000 a été obtenue en 2021, tandis que les certifications ISO 9001 et ISO 27001 ont été renouvelées. Nous avons également lancé une démarche de certification ISO 14001 qui garantira que NRB gère de manière structurée les aspects environnementaux liés à ses activités et se conforme à la législation en vigueur

À la suite de la crise sanitaire engendrée par la pandémie COVID-19, nous avons mis en place un régime structurel de télétravail.

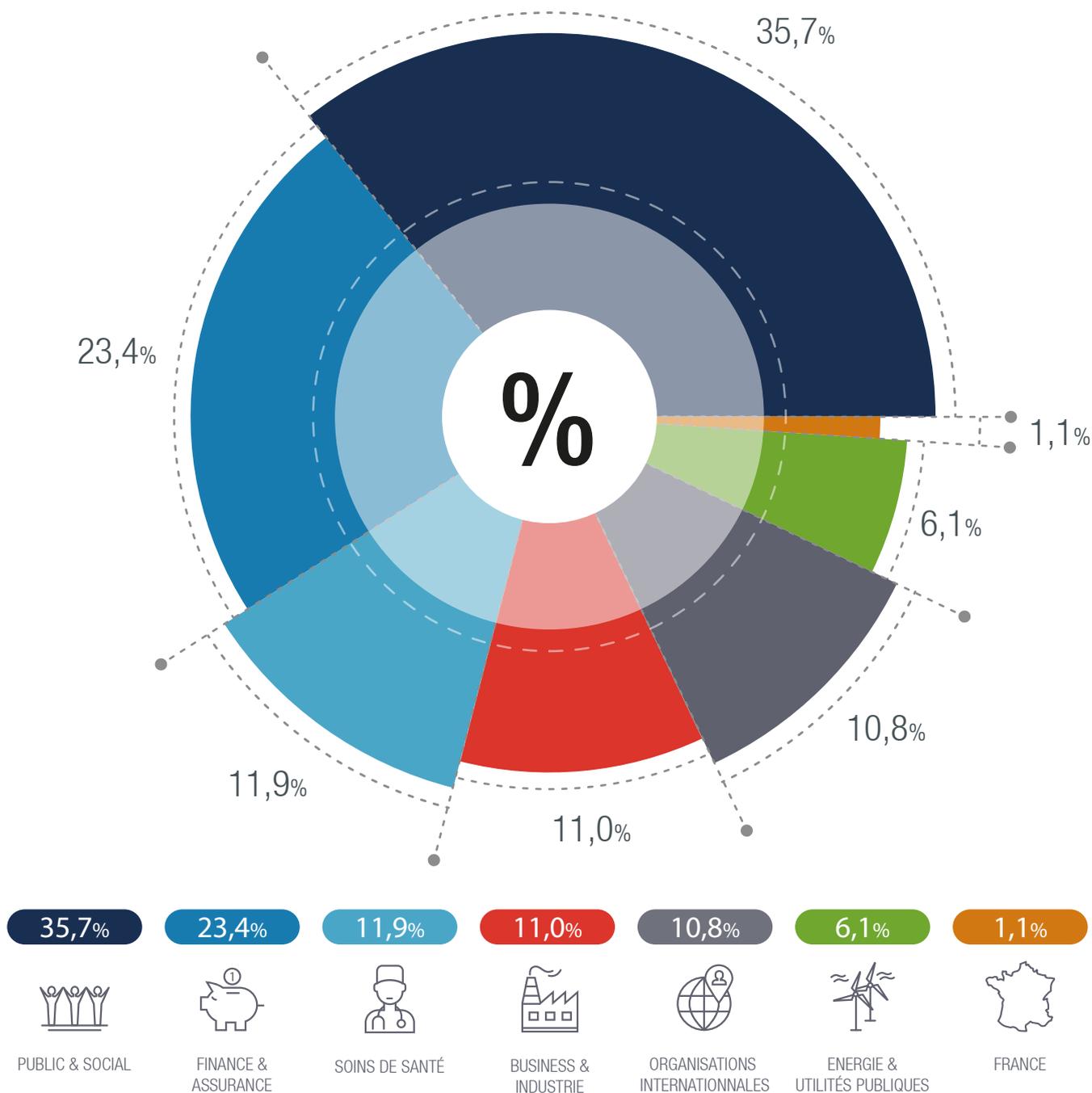
ASPECTS FINANCIERS

Le chiffre d'affaires (commandes en cours comprises) du Groupe NRB atteint 505,4 m€ et augmente de 3,8 m€ (+0,8%) par rapport à 2021. La croissance est due aux nouvelles acquisitions réalisées en 2021 et 2022 pour 0,7%.

Au bilan, nous remarquerons les rubriques suivantes :

- Les actifs immobilisés atteignent un montant de 86,6 m€ dont des immobilisations incorporelles pour 20,6 m€, des immobilisations corporelles pour 20,3 m€ et des écarts de consolidation positifs pour 43,5 m€.
- Les stocks et commandes en cours d'exécution s'élèvent à 21 m€.
- Les créances à un an au plus à hauteur de 119,1 m€.
- Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles s'élèvent à 66,9 m€.
- Les fonds propres consolidés atteignent 117,3 m€.
- Les intérêts de tiers s'élèvent à 20,6 m€.
- Les dettes à un an au plus atteignent 153,4 m€.

Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité au 31 décembre 2022 :



Le résultat d'exploitation consolidé atteint 38,5 m€ au 31 décembre 2022, soit une diminution de 25,4 m€ (-39,7%) par rapport au 31 décembre 2021.

L'année 2022 se clôture avec un bénéfice consolidé après impôts de 21,2 m€ (dont 17,2 m€ pour la part Groupe et 4 m€ pour la part tiers), ce qui représente une baisse de 19,6 m€ par rapport à l'exercice précédent.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLÔTURE

A la date de ce rapport, aucun événement significatif n'est intervenu après la date des comptes annuels qui serait de nature à imposer d'ajuster ou de compléter les comptes annuels consolidés de NRB au 31 décembre 2022.

CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Le 1^{er} janvier 2021, NRB a renforcé le partenariat avec Ethias, qui aura sans nul doute un impact fort au cours des prochaines années sur le développement de NRB. Il prévoit des engagements importants dans le chef de NRB en termes d'innovation, de modernisation et de transformation progressive des systèmes actuels, mais aussi d'amélioration continue des opérations en optimisant les capacités et à l'intérieur d'une enveloppe budgétaire contenue.

De plus, le Plan Stratégique 2021-2026 comporte un volet de croissance externe en phase avec les exigences en constante évolution du marché. NRB travaille dès lors à cibler des entités qui permettront au Groupe de s'élargir, mais aussi de se diversifier en termes de compétences, de technologies et de portefeuille clients en vue d'appréhender un marché toujours plus vaste avec une offre complète (*one-stop-shop*) et de qualité, en particulier dans le cadre de la construction d'une offre télécom.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La recherche et le développement sont encouragés et soutenus par de nouveaux produits et services en vue de répondre à la demande de nos clients. Plusieurs projets de recherche et de développement ont d'ailleurs été identifiés, ce qui nous permet de bénéficier de l'exonération partielle du précompte professionnel

afférant au personnel travaillant sur ces projets. La déduction pour revenus d'innovation, déjà appliquée précédemment au sein des filiales Zorgi, Civadis et Cevi, a été appliquée pour la première fois pour NRB en septembre 2021.

SITUATION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le capital social atteint 15.547.250 €. Le capital est constitué de 62.189 actions.

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aucune augmentation de capital visée à l'article 7:203 du Code des sociétés et des associations n'a eu lieu au cours de l'année 2022 au sein de NRB S.A.

ACQUISITION D' ACTIONS PROPRES

Aucune action, part bénéficiaire ou aucun certificat de la société n'a été acquis, ni par la société elle-même, ni par aucune filiale directe ou personne agissant en son nom propre mais pour le compte de la société ou de cette filiale directe.

INTÉRÊTS OPPOSÉS DES ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

Les administrateurs signalent qu'aucune décision n'a été prise et aucune opération n'a été décidée, qui tomberait dans le champ d'application de l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations.

MISSIONS SPÉCIALES DU COMMISSAIRE ET PRESTATIONS FOURNIES PAR DES SOCIÉTÉS AVEC LESQUELLES LE COMMISSAIRE A DÉVELOPPÉ UN LIEN DE COLLABORATION PROFESSIONNELLE

Quelques missions ont été facturées au sein du Groupe pour un montant total de 137.122 €.

ACTIVITÉS DES ORGANES DE GESTION

Les organes de gestion de la société se sont réunis à plusieurs reprises au cours de l'exercice 2022 :

- Conseil d'Administration : 10
- Comité d'Audit : 5
- Comité de Nomination et de Rémunération : 9

Conformément à l'article 3:12 §1er, 9° du Code des sociétés et des associations, un aperçu, sur une base individuelle, du montant des rémunérations et autres avantages, tant en espèces qu'en nature, accordés directement ou indirectement pendant l'exercice social faisant l'objet du rapport de gestion, aux administrateurs non exécutifs ainsi qu'aux administrateurs exécutifs pour ce qui concerne leur mandat en tant que membre du Conseil d'Administration (...) doit être publié.

Les règles fixées par l'Assemblée générale ordinaire du 28 avril 2016 sont les suivantes :

		Fixe annuel	Jetons de présence
Conseil d'Administration	Président	10.000	500
	Administrateurs non exécutifs	5.000	500
	Administrateurs exécutifs*	0	0
Comité d'Audit	Président	2.500	500
	Membres	1.250	500
Comité de Nomination et de Rémunération	Président	2.500	500
	Membres	1.250	500

Ci-dessous, l'application de ces règles pour les réunions tenues en 2022 :

Nom de l'organe de gestion : Conseil d'Administration	Titre	Date de nomination	Date de démission	Présences	Montant total des jetons de présence en 2022	Frais de déplacement	Rémunération fixe annuelle 2022
Philippe Lallemand	Président	28/04/22		10/10	5.000,00	425,00	10.000,00
Carine Hougardy	Administrateur	28/04/22		5/10	2.500,00	85,00	5.000,00
Alain Palmans	Administrateur	28/04/22		2/10	1.000,00		5.000,00
Sparaxis SA, représentée par Eric Bauche	Administrateur	28/04/22		10/10	5.000,00	340,00	5.000,00
C.Desseille SCA, représentée par Claude Desseille	Administrateur	28/04/22		10/10	5.000,00	255,00	5.000,00
A.Vanden Camp Srl, représentée par André Vanden Camp	Administrateur	28/03/22		7/8	3.500,00	425,00	5.000,00
André Vanden Camp	Administrateur	27/04/17	28-03-22	2/2	1.000,00	0,00	0,00
EZ Fineants Sprl, représentée par Dom Koenraad	Administrateur	28/04/22		9/10	4.500,00	425,00	5.000,00
Myriam Van Varenbergh	Administrateur	28/04/22		9/10	4.500,00	255,00	5.000,00
Bruno Van Lierde	Administrateur	28/04/22		8/10	4.000,00	255,00	5.000,00
Herbert Carracillo	Administrateur	28/04/22		9/10	4.500,00	425,00	5.000,00
Philippe Boury	Administrateur	28/04/22		6/10	3.000,00	340,00	5.000,00
Jala Sprl, représentée par Dirk Wauters	Administrateur	28/04/22		9/10	4.500,00	255,00	5.000,00
Maryline Serafin	Administrateur	28/04/22		10/10	5.000,00	510,00	5.000,00
Renaud Witmeur	Administrateur	28/04/22		9/10	4.500,00	255,00	5.000,00
Total					57.500,00	4.250,00	75.000,00

Nom de l'organe de gestion : Comité d'Audit	Titre	Date de nomination	Date de démission	Présences	Montant total des jetons de présence en 2022	Frais de déplacement	Rémunération fixe annuelle 2022
Sparaxis SA, représentée par Eric Bauche	Président	28/04/22		5/5	2.500,00	255,00	2.500,00
C.Desseille SCA, représentée par Claude Desseille	Membre	28/04/22		5/5	2.500,00	0,00	1.250,00
EZ Fineants Sprl, représentée par Dom Koenraad	Membre	28/04/22		5/5	2.500,00	255,00	1.250,00
Bruno Van Lierde	Membre	28/04/22		5/5	2.500,00	0,00	1.250,00
Total					10.000,00	510,00	6.250,00

Nom de l'organe de gestion : Comité de Nomination et de Rémunération	Titre	Date de nomination	Date de démission	Présences	Montant total des jetons de présence en 2022	Frais de déplacement	Rémunération fixe annuelle 2022
Philippe Lallemand	Président	28/04/22		9/9	4.000,00	340,00	2.500,00
Sparaxis SA, représentée par Eric Bauche	Membre	28/04/22		9/9	4.000,00	255,00	1.250,00
André Vanden Camp	Membre	27/06/17	28-03-22	1/1	500,00	0,00	0,00
A.Vanden Camp Srl, représentée par André Vanden Camp	Membre	28-03/22		8/8	3.500,00	340,00	1.250,00
Philippe Boury	Membre	28/04/22		9/9	4.000,00	340,00	1.250,00
Total					16.000,00	1.275,00	6.250,00

* Les administrateurs exécutifs ne perçoivent aucune rémunération dans le cadre de leur mandat d'administrateur et ne sont dès lors pas mentionnés dans les tableaux ci-dessus

** Les rémunérations versées aux administrateurs et membres des comités qui occupent également une fonction exécutive chez Ethias sont rétrocédées à Ethias.

Lors de l'Assemblée générale de NRB du 25 avril 2019, il a été décidé d'octroyer aux administrateurs des frais de déplacement à hauteur de 85€ par réunion.

SUCCESSALES

Au 31 décembre 2022, la société possède des succursales en Grèce, au Luxembourg, en Italie et au Royaume-Uni.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

NRB n'a pas recouru à des instruments financiers qui puissent être considérés comme significatifs pour l'évaluation de son actif, de son passif et de sa situation financière.

DESCRIPTION DES RISQUES PRINCIPAUX

Conformément aux dispositions de l'article 3:6 du Code des sociétés et des associations, le Conseil d'Administration a examiné les risques et incertitudes potentiels qui peuvent influencer les activités de NRB. La stratégie telle que définie et les objectifs qui en découlent permettent de maîtriser le risque, en particulier ses impacts financiers et sur la réputation de NRB.

Une analyse de risques a été réalisée sur base des points suivants :

- Charge de travail pour réaliser les objectifs ;
- Complexité des systèmes ;
- Complexité et taille croissante des projets ;
- Degré de changement ;
- Événements ou problèmes antérieurs ;
- Qualité de l'environnement de contrôle ;
- Risque commercial ;
- Risque humain ;
- Risque de non compliance (notamment au RGPD) ;
- Continuité de l'entreprise et de ses activités ;
- Risque de sécurité et notamment de cyberattaque.

D'autre part, suite à cette analyse, et conformément à l'article 3:6 du Code des sociétés et des associations, les risques et incertitudes significatifs relevés, qui avaient été insuffisamment pris en compte et qui pourraient influencer le fonctionnement et la continuité de la société de manière structurelle et fondamentale, font l'objet d'actions correctives (notamment les en-cours sur projets).

Cette analyse des risques ainsi que les actions de mitigation qui s'y rapportent sont régulièrement revues, discutées et amendées en fonction des changements de contexte.

Les conclusions de l'analyse de risques ont amené la Direction à poursuivre ses efforts d'amélioration en 2022 au travers de l'identification et de la mise en œuvre d'initiatives complémentaires en matière de gestion des risques avec un focus particulier et important sur les risques « cyber ».



— *Philippe Lallemand*
Président du Conseil d'Administration de NRB



— **Philippe Lallemand**
Président du Conseil d'Administration de NRB

33

BILAN CONSOLIDÉ, COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET ANNEXES

BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
01. ACTIF			
Frais d'établissement (ann. 5.7)	20		2.664
Actifs immobilisés	21/28	86.569.927	76.076.984
- Immobilisations incorporelles (ann. 5.8)	21	20.614.949	11.068.338
- Écarts de consolidation positifs (ann. 5.12)	9920	43.471.682	40.855.934
- Immobilisations corporelles (ann. 5.9)	22/27	20.350.787	22.047.485
Terrains et constructions	22	13.206.876	14.308.040
Installations, machines et outillage	23	4.073.679	3.983.041
Mobilier et matériel roulant	24	1.774.642	1.805.323
Location-financement et droits similaires	25	16.933	270.480
Autres immobilisations corporelles	26	801.816	958.436
Immobilisations en cours et acomptes versés	27	476.841	722.165
- Immobilisations financières (ann. 5.1 à 5.4 et 5.10)	28	2.132.509	2.105.227
Sociétés mises en équivalence (ann. 5.10)	9921		
<i>Participations</i>	99211		
<i>Créances</i>	99212		
Autres entreprises (ann. 5.10)	284/8	2.132.509	2.105.227
<i>Actions</i>	284	49.612	49.612
<i>Créances</i>	285/8	2.082.897	2.055.615

	Codes	Exercice	Exercice précédent
01. ACTIF (SUITE)			
Actifs circulants	29/58	225.670.323	248.359.668
- Créances à plus d'un an	29	364.159	54.300
Créances commerciales	290	362.550	52.691
Autres créances	291	1.609	1.609
Latences fiscales actives	292		
- Stocks et commandes en cours d'exécution	3	21.043.440	29.895.062
Stocks	30/36	1.125.395	1.095.940
<i>Approvisionnements</i>	30/31	15.324	15.324
<i>En-cours de fabrication</i>	32		
<i>Produits finis</i>	33		
<i>Marchandises</i>	34	1.110.071	1.080.616
<i>Immeubles destinés à la vente</i>	35		
<i>Acomptes versés</i>	36		
Commandes en cours d'exécution	37	19.918.045	28.799.122
- Créances à un an au plus	40/41	119.125.126	110.263.561
Créances commerciales	40	111.368.293	105.771.112
Autres créances	41	7.756.833	4.492.449
- Placements de trésorerie	50/53	26.775.388	21.712.519
Actions propres	50		
Autres placements	51/53	26.775.388	21.712.519
- Valeurs disponibles	54/58	40.088.714	68.730.154
- Comptes de régularisation	490/1	18.273.496	17.704.072
Total de l'actif	20/58	312.240.250	324.439.316

Codes

Exercice

Exercice précédent

02. PASSIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Capitaux propres	10/15	117.296.397	116.305.018
- Apport	10/11	16.836.505	16.836.504
Capital	10	15.547.250	15.547.250
<i>Capital souscrit</i>	100	15.547.250	15.547.250
<i>Capital non appelé</i>	101		
En dehors du capital	11	1.289.255	1.289.254
<i>Primes d'émission</i>	1100/10	1.289.255	1.289.254
<i>Autres</i>	1109/19		
Disponible	110		
Indisponible	111		
- Plus-values de réévaluation	12		
- Réserves consolidées (ann. 5.11)	(+)/(-) 9910	99.115.831	97.903.538
- Écarts de consolidation négatifs (ann. 5.12)	9911		
- Écarts de conversion	(+)/(-) 9912		
- Subside en capital	15	1.344.061	1.564.976
Intérêts de tiers			
- Intérêts de tiers	9913	20.612.694	20.793.828
Provisions, impôts différés et latences fiscales	16	5.579.879	9.134.362
- Provisions pour risques et charges	160/5	5.478.200	8.985.978
<i>Pensions et obligations similaires</i>	160	1.874.489	1.768.433
<i>Charges fiscales</i>	161	408.486	212.271
<i>Grosses réparations et gros entretien</i>	162		
<i>Obligations environnementales</i>	163		
<i>Autres risques et charges</i>	164/5	3.195.225	7.005.274
- Impôts différés et latences fiscales (ann. 5.6)	168	101.679	148.384

	Codes	Exercice	Exercice précédent
02. PASSIF (SUITE)			
Dettes	17/49	168.751.280	178.206.108
- Dettes à plus d'un an (ann. 5.13)	17	4.141.086	6.455.212
Dettes financières	170/4	4.141.086	6.455.212
<i>Emprunts subordonnés</i>	170		
<i>Emprunts obligataires non subordonnés</i>	171		
<i>Dettes de location-financement et dettes assimilées</i>	172		56.416
<i>Établissements de crédit</i>	173	4.141.086	6.375.396
<i>Autres emprunts</i>	174		23.400
Dettes commerciales	175		
<i>Fournisseurs</i>	1750		
<i>Effets à payer</i>	1751		
Acomptes reçus sur commandes	176		
Autres dettes	178/9		
- Dettes à un an au plus (ann. 5.13)	42/48	153.375.665	153.177.911
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	2.062.727	4.340.743
Dettes financières	43	12.444.551	15.368.623
<i>Établissements de crédit</i>	430/8	12.406.696	15.368.623
<i>Autres emprunts</i>	439	37.855	
Dettes commerciales	44	59.369.463	60.706.108
<i>Fournisseurs</i>	440/4	59.369.463	60.706.108
<i>Effets à payer</i>	441		
Acomptes reçus sur commandes	46	13.288.062	6.172.746
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	48.507.282	44.611.991
<i>Impôts</i>	450/3	14.615.384	14.755.673
<i>Rémunérations et charges sociales</i>	454/9	33.891.898	29.856.318
Autres dettes	47/48	17.703.580	21.977.700
- Comptes de régularisation	492/3	11.234.529	18.572.985
Total du passif	10/49	312.240.250	324.439.316

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
- Ventes et prestations	70/76A	539.225.402	528.254.592
Chiffre d'affaires (ann. 5.14.)	70	514.491.357	500.164.911
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution : augmentation (réduction)	(+)/(-) 71	-9.113.461	1.393.372
Production immobilisée	72	2.865.995	1.854.411
Autres produits d'exploitation	74	25.194.184	24.730.980
Produits d'exploitation non récurrents (ann. 5.14)	76A	5.787.327	110.918
- Coût des ventes et des prestations	60/66A	500.748.599	464.388.207
Approvisionnements et marchandises	60	170.926.516	166.418.312
<i>Achats</i>	600/8	170.973.905	165.894.379
<i>Stocks : réduction (augmentation)</i>	(+)/(-) 609	-47.389	523.933
Services et biens divers	61	112.214.837	96.803.333
Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. 5.14)	(+)/(-) 62	193.688.312	175.348.775
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	10.612.439	13.682.282
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)	(+)/(-) 631/4	633.808	-729.010
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635/8	-3.611.736	-1.648.719
Autres charges d'exploitation	640/8	16.270.407	14.324.924
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 649		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs	9960	1	
Charges d'exploitation non récurrentes (ann. 5.14)	66A	14.015	188.310
- Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-) 9901	38.476.803	63.866.385

	Codes	Exercice	Exercice précédent
- Produits financiers	75/76B	1.129.511	2.463.979
Produits financiers récurrents	75	1.129.511	2.463.979
<i>Produits des immobilisations financières</i>	750	4	1
<i>Produits des actifs circulants</i>	751	566.389	261.052
<i>Autres produits financiers</i>	752/9	563.118	2.202.926
Produits financiers non récurrents (ann. 5.14)	76B		
- Charges financières	65/66B	11.449.004	11.347.056
Charges financières récurrentes	65	11.449.004	11.187.056
<i>Charges des dettes</i>	650	397.972	411.746
<i>Amortissement sur écarts de consolidation positifs</i>	9961	7.659.118	9.473.316
<i>Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales - Dotations (reprises)</i>	(+)/(-) 651	1.885.534	16.855
<i>Autres charges financières</i>	652/9	1.506.380	1.285.139
Charges financières non récurrentes (ann. 5.14)	66B		160.000
- Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-) 9903	28.157.310	54.983.308
- Prélèvements sur les impôts différés	780	46.705	52.468
- Transfert aux impôts différés et latences fiscales	680	1	
- Impôts sur le résultat	(+)/(-) 67/77	7.039.594	14.227.921
Impôts (ann. 5.14)	670/3	9.328.535	15.809.830
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	2.288.941	1.581.909
- Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-) 9904	21.164.420	40.807.855
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	(+)/(-) 9975		
Résultats en bénéfice	(+) 99751		
Résultats en perte	(-) 99651		
- Bénéfice consolidé (Perte consolidée)	(+)/(-) 9976	21.164.420	40.807.855
Part des tiers dans le résultat	(+)/(-) 99761	3.952.127	2.810.004
Part du Groupe dans le résultat	(+)/(-) 99762	17.212.293	37.997.852

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(ANN.5.1)

Dénomination, adresse complète du siège et, pour les entreprises de droit belge, mention du N° d'entreprise	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4) ^{1,2}	Fraction du capital ou de l'apport détenue (en %) ³	Variation du % de détention du capital ou de l'apport (par rapport à l'exercice précédent) ⁴
<p>> Adinfo Belgium S.A. 0414.914.926 Boulevard Bischoffsheim 15 - B-1000 Bruxelles</p>	G	51,00	0,00
<p>> Civadis S.A. 0861.023.666 Rue de Néverlée 12 - B-5020 Namur</p>	G	50,99	0,00
<p>> Centrum voor Informatica S.A. 0860.972.295 Bisdomein 3 - B-9000 Gent</p>	G	50,99	0,00
<p>> Xperthis Group S.A. 0840.582.796 Boulevard Bischoffsheim 15 - B-1000 Bruxelles</p>	G	80,00	0,00
<p>> ZORGI S.A. 0419.920.423 Boulevard Bischoffsheim 15 - B-1000 Bruxelles</p>	G*	80,00	8,00
<p>> Afelio S.A. 0536.963.393 Quai Mativa 62 - B-4020 Liège</p>	G	100,00	0,00
<p>> BelgiumDC S.A. 0660.908.411 P.I. des Hauts Sarts - 2^e Avenue 65 - B-4040 Herstal</p>	P	50,00	0,00
<p>> SIGGIS S.A. 0899.980.054 Excelsiorlaan 25 - B-1930 Zaventem</p>	G	50,91	0,00

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(ANN.5.1)

Dénomination, adresse complète du siège et, pour les entreprises de droit belge, mention du N° d'entreprise	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4) ^{1 2}	Fraction du capital ou de l'apport détenue (en %) ³	Variation du % de détention du capital ou de l'apport (par rapport à l'exercice précédent) ⁴
<p>> People & Technology S.A. 0478.719.348 P.I. des Hauts Sarts - 2^e Avenue 65 - B-4040 Herstal</p>	G	100,00	0,00
<p>> Computerland Benelux S.A. 0629.993.620 Avenue de l'informatique 9 - B-4432 Alleur</p>	G	100,00	0,00
<p>> S.L.M. S.A. 0420.329.902 Avenue de l'informatique 9 - B-4432 Alleur</p>	G	100,00	0,00
<p>> Athena Informatic S.A. 0446.561.472 Avenue de l'informatique 9 - B-4432 Alleur</p>	G	100,00	0,00
<p>> Altair S.A. 0454.656.816 Avenue Georges Lemaître 54 - B-6041 Gosselies</p>	G	100,00	0,00
<p>> Orda-s S.A. 0422.945.833 Avenue Georges Lemaître 54 - B-6041 Gosselies</p>	G	100,00	0,00
<p>> Prodata Systems S.A. 0440.587.460 Leuvenstesteeuweg 540 - B-1930 Zaventem</p>	G	51,00	0,00
<p>> B-Data Company S.A. 0754.467.978 Leuvenstesteeuweg 540 - B-1930 Zaventem</p>	G	51,00	0,00

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(ANN.5.1)

Dénomination, adresse complète du siège et, pour les entreprises de droit belge, mention du N° d'entreprise	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4) ^{1,2}	Fraction du capital ou de l'apport détenue (en %) ³	Variation du % de détention du capital ou de l'apport (par rapport à l'exercice précédent) ⁴
> Groupe Trigone Informatique S.A.S. 0144932150 Rue Chanzy 35-37 - 75011 Paris France	G	100,00	0,00
> PDP S.A. 0442.480.742 Bisdomplein 3 - B-9000 Gent	G	51,00	0,00
> SDP S.A. 0427.735.851 Bisdomplein 3 - B-9000 Gent	G	51,00	0,00
> INK Consulting S.A. 0687.850.358 Rue du Commerce 31 - B-1000 Bruxelles	G*	100,00	100,00
> Together Services S.A. 0768.288.993 Quai Mativa 62 - B-4020 Liège	P	50,00	0,00

¹ G. Consolidation globale.

P. Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe).

E1. Mise en équivalence d'une société associée (article 3:124, alinéa 1^{er}, 3^e de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)

E2. Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (article 3:98 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité).

E3. Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (article 3:99 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité).

E4. Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (article 3:124, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).

² Si une variation du pourcentage de détention du capital entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.

³ Fraction du capital ou de l'apport détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

⁴ Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5. (article 3:102 de l'arrêté précité).

SOCIÉTÉS AUTRES QUE LES FILIALES ET LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

(ANN.5.3)

Ci-dessous sont reprises les sociétés, autres que celles visées aux sections CONSO 5.1 et CONSO 5.2 de l'annexe, dans lesquelles les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors (au titre des articles 3:97 et 3:98 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations) détiennent, soit elles-mêmes, soit par une personne agissant en son nom mais pour leur compte, un pourcentage du capital ou de l'apport de 10 % au moins. Ces informations peuvent être omises lorsqu'elles ne sont que d'un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.

Dénomination, adresse complète du siège et, pour les entreprises de droit belge, mention du N° d'entreprise	Fraction du capital détenue (en %) ⁸	Informations reprises des derniers comptes annuels ⁹			
		Comptes annuels arrêtés le	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
				(+) ou (-) (en milliers de devises)	
> Leansquare S.A. 0541.651.760 Rue Lambert Lombard 3- B-4000 Liège	1,6	30/06/2022	€	9.134.859	135.160
> Letsgocity S.A. 0639.912.166 Boulevard Piercot 44 - B-4000 Liège 1	42,00	31/12/2021	€	308.221	16.166

⁸ Fraction du capital ou de l'apport détenue par les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors.

⁹ Ces informations peuvent être omises lorsque la société concernée n'est pas tenue de rendre ces indications publiques.

Si ces informations sont d'importance significative, l'identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères

(en vertu de l'article 3:156, I. de l'arrêté royal sur l'exécution du code de sociétés et des associations.).

La méthode de consolidation par intégration globale a été appliquée aux comptes arrêtés au 31 décembre 2022 d'ADINFO BELGIUM S.A. dans la mesure où NRB exerce un contrôle de droit direct sur sa filiale.

La méthode de consolidation par intégration globale a été appliquée aux comptes arrêtés au 31 décembre 2022 de Civadis S.A., Centrum voor Informatica S.A., SDP S.A. et PDP S.A. dans la mesure où NRB exerce un contrôle de droit indirect sur ses filiales.

La méthode de consolidation par intégration globale a été appliquée aux comptes arrêtés au 31 décembre 2022 d'Xperthis Group S.A. dans la mesure où NRB exerce un contrôle de droit direct sur sa filiale.

La méthode de consolidation par intégration globale a été appliquée aux comptes arrêtés au 31 décembre 2022 de ZORGI S.A. dans la mesure où NRB exerce un contrôle de droit indirect sur sa filiale.

La méthode de consolidation par intégration globale a été appliquée aux comptes arrêtés au 31 décembre 2022 d'Afelio S.A. dans la mesure où NRB exerce un contrôle de droit direct sur sa filiale.

La méthode de consolidation par intégration globale a été appliquée aux comptes arrêtés au 31 décembre 2022 de Ink Consulting S.A. dans la mesure où NRB exerce un contrôle de droit direct sur sa filiale.

La méthode de consolidation par intégration proportionnelle a été appliquée aux comptes arrêtés au 31 décembre 2022 de BelgiumDC S.A et au 16 décembre 2022 de Together Services S.A dans la mesure où NRB exerce un contrôle de droit conjoint sur ses filiales.

La méthode de consolidation par intégration globale a été appliquée aux comptes arrêtés au 31 décembre 2022 de SIGGIS S.A. dans la mesure où NRB exerce un contrôle de droit indirect sur sa filiale.

La méthode de consolidation par intégration globale a été appliquée aux comptes arrêtés au 31 décembre 2022 de People & Technology S.A., Groupe Trigone Informatique S.A.S., B-Data Company S.A., Computerland Benelux S.A., SLM S.A., Athena S.A., Altair S.A., Orda's S.A., dans la mesure où NRB exerce un contrôle de droit direct sur ses filiales.

La méthode de consolidation par intégration globale a été appliquée aux comptes arrêtés au 31 décembre 2022 de Prodata Systems S.A. dans la mesure où NRB exerce un contrôle de droit indirect sur sa filiale.

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable

(en vertu de l'article 3:102 du même arrêté).

En vertu de l'article 107 §1 de l'Arrêté Royal du 30/01/2001, les sociétés Leansquare S.A. et Letsgocity S.A. n'ont pas été incluses dans le périmètre de consolidation au vu de leur importance négligeable.

Revelé des critères d'importance significative présidés à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations
(en vertu de l'article 3:156, VI.a. de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)
- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger
(en vertu de l'article 3:156, VI.b. de l'arrêté royal précité)
- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations
(en vertu de l'article 3:156, VI.a. de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations))
- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger
(en vertu de l'article 3:156, VI.b. de l'arrêté royal précité).

Règle particulière aux comptes consolidés : les écarts de première consolidation positifs sont relatifs à la clientèle des entités opérationnelles. Ils sont amortis linéairement sur 10 ans. Ce taux correspond à la durée d'amortissement usuellement observée au niveau du secteur d'activité concerné.

Explication détaillée des méthodes mises en oeuvre pour la détermination des latences fiscales

	Codes	Montants
Impôts différés et latences fiscales		
- Ventilation de la rubrique 168 du passif	(168)	101.679
Impôts différés (en vertu de l'article 3:54 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)	1681	101.679
Latences fiscales (en vertu de l'article 3:119 de l'arrêté royal précité)	1682	

Codes

Exercice

Exercice précédent

**ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'AUGMENTATION DE L'APPORT,
FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS, PRIMES DE REMBOURSEMENT ET FRAIS DE RESTRUCTURATION (ANN.5.7)**

	20P	xxxxxxxxxxxxxx	2.664
- Valeur comptable nette au terme de l'exercice			
- Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002	9.995	
Amortissements	8003	12.659	
Ecart de conversion (+)/(-)	9980		
Autres (+)/(-)	8004		
- Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)		
- Dont			
Frais de constitution, d'augmentation de capital ou d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2		
Frais de restructuration	204		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ÉTAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
(ANN.5.8)			
1. Frais de développement			
<hr/>			
- Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxx	34.108.819
- Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	1.469.606	
Cessions et désaffectations	8031	2.152.558	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041		
Écarts de conversion (+)/(-)	99811		
Autres variations (+)/(-)	99821		
- Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	33.425.867	
- Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxxx	31.783.747
- Mutations de l'exercice			
Actés	8071	1.477.185	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091	7.244	
Annulés	8101	2.152.558	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Écarts de conversion (+)/(-)	99831		
Autres variations (+)/(-)	99841		
- Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	31.115.618	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	81311	2.310.249	

Codes

Exercice

Exercice précédent

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

(ANN.5.8)

3. Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et droits similaires

	Codes	Exercice	Exercice précédent
- Valeur d'acquisition au terme de l'exercice			
	8052P	xxxxxxxxxxxxxxx	45.239.171
- Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	12.394.847	
Cessions et désaffectations	8032	1.913.050	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042	1.352.194	
Écarts de conversion (+)/(-)	99812		
Autres variations (+)/(-)	99822	-13.878	
- Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	57.059.284	
- Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8122P	xxxxxxxxxxxxxxx	37.056.321
- Mutations de l'exercice			
Actés	8072	3.776.422	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés	8102	1.913.050	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Écarts de conversion (+)/(-)	99832		
Autres variations (+)/(-)	99842	-8.285	
- Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	38.911.408	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	211	18.147.876	

Codes

Exercice

Exercice précédent

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

(ANN.5.8)

4. Goodwill

	Codes	Exercice	Exercice précédent
4. Goodwill			
- Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P	xxxxxxxxxxxxxxx	4.405.216
- Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023		
Cessions et désaffectations	8033		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8043		
Écarts de conversion (+)/(-)	99813		
Autres variations (+)/(-)	99823		
- Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053	4.405.216	
- Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.844.799
- Mutations de l'exercice			
Actés	8073	403.592	
Repris	8083		
Acquis de tiers	8093		
Annulés	8103		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8113		
Écarts de conversion (+)/(-)	99833		
Autres variations (+)/(-)	99843		
- Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123	4.248.391	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	212	156.825	

Codes

Exercice

Exercice précédent

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(ANN.5.9)

1. Terrains et constructions

	Codes	Exercice	Exercice précédent
- Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	63.225.770
- Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	502.363	
Cessions et désaffectations	8171	4.726.949	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181	648.693	
Écarts de conversion (+)/(-)	99851		
Autres variations (+)/(-)	99861		
- Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	59.649.877	
- Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	
- Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Écarts de conversion (+)/(-)	99871		
Autres variations (+)/(-)	99881		
- Plus-values au terme de l'exercice	8251		
- Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	48.917.730
- Mutations de l'exercice			
Actés	8271	1.809.273	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés	8301	4.284.002	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Écarts de conversion (+)/(-)	99891		
Autres variations (+)/(-)	99901		
- Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	46.443.001	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(22)	13.206.876	

Codes

Exercice

Exercice précédent

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

(ANN.5.9)

2. Installations, machines et outillage

	Codes	Exercice	Exercice précédent
2. Installations, machines et outillage			
- Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	48.516.230
- Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	2.236.112	
Cessions et désaffectations	8172	1.716.222	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182	5.194.336	
Écarts de conversion	(+)/(-) 99852		
Autres variations	(+)/(-) 99862	-3.799	
- Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	54.226.657	
- Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
- Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
Écarts de conversion	(+)/(-) 99872		
Autres variations	(+)/(-) 99882		
- Plus-values au terme de l'exercice	8252		
- Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	44.533.189
- Mutations de l'exercice			
Actés	8272	2.138.829	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292	4.161	
Annulés	8302	1.716.222	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312	5.194.336	
Écarts de conversion	(+)/(-) 99892		
Autres variations	(+)/(-) 99902	-1.315	
- Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	50.152.978	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(23)	4.073.679	

Codes

Exercice

Exercice précédent

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

(ANN.5.9)

3. Mobilier et matériel roulant

	Codes	Exercice	Exercice précédent
- Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	6.028.749
- Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	401.152	
Cessions et désaffectations	8173	258.740	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183	179.963	
Écarts de conversion	(+)/(-) 99853		
Autres variations	(+)/(-) 99863	-1.390	
- Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	6.349.734	
- Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
- Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Écarts de conversion	(+)/(-) 99873		
Autres variations	(+)/(-) 99883		
- Plus-values au terme de l'exercice	8253		
- Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	4.223.426
- Mutations de l'exercice			
Actés	8273	518.997	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293	1.757	
Annulés	8303	256.097	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313	87.008	
Écarts de conversion	(+)/(-) 99893		
Autres variations	(+)/(-) 99903		
- Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	4.575.091	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(24)	1.774.642	

Codes

Exercice

Exercice précédent

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

(ANN.5.9)

4. Location-financement et droits similaires

	Codes	Exercice	Exercice précédent
4. Location-financement et droits similaires			
- Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	xxxxxxxxxxxxxxx	9.623.440
- Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174	1.799.053	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8184	-5.374.299	
Écarts de conversion (+)/(-)	99854		
Autres variations (+)/(-)	99864		
- Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	2.450.088	
- Plus-values au terme de l'exercice	8254P	xxxxxxxxxxxxxxx	
- Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8244		
Écarts de conversion (+)/(-)	99874		
Autres variations (+)/(-)	99884		
- Plus-values au terme de l'exercice	8254		
- Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	xxxxxxxxxxxxxxx	9.352.960
- Mutations de l'exercice			
Actés	8274	160.593	
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés	8304	1.799.053	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8314	-5.281.345	
Écarts de conversion (+)/(-)	99894		
Autres variations (+)/(-)	99904		
- Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	2.433.155	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(25)	16.933	
- Dont :			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251		
Mobilier et matériel roulant	252	16.933	

Codes

Exercice

Exercice précédent

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

(ANN.5.9)

5. Autres immobilisations corporelles

	Codes	Exercice	Exercice précédent
- Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxx	7.777.360
- Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	171.122	
Cessions et désaffectations	8175	142.174	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Écarts de conversion (+)/(-)	99855		
Autres variations (+)/(-)	99865		
- Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	7.806.308	
- Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxx	
- Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Écarts de conversion (+)/(-)	99875		
Autres variations (+)/(-)	99885		
- Plus-values au terme de l'exercice	8255		
- Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxx	6.818.924
- Mutations de l'exercice			
Actés	8275	327.742	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés	8305	142.174	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315		
Écarts de conversion (+)/(-)	99895		
Autres variations (+)/(-)	99905		
- Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	7.004.492	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(26)	801.816	

Codes

Exercice

Exercice précédent

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

(ANN.5.9)

6. Immobilisations en cours et acomptes versés

	Codes	Exercice	Exercice précédent
6. Immobilisations en cours et acomptes versés			
- Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	722.165
- Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	1.755.564	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8186	-2.000.888	
Écarts de conversion	(+)/(-) 99856		
Autres variations	(+)/(-) 99866		
- Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	476.841	
- Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
- Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8246		
Écarts de conversion	(+)/(-) 99876		
Autres variations	(+)/(-) 99886		
- Plus-values au terme de l'exercice	8256		
- Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	
- Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8316		
Écarts de conversion	(+)/(-) 99896		
Autres variations	(+)/(-) 99906		
- Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(27)	476.841	

Codes

Exercice

Exercice précédent

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(ANN.5.10)

2. Autres entreprises - Participations, actions et parts

	Codes	Exercice	Exercice précédent
- Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxx	274.181
- Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8382		
Écarts de conversion	(+)/(-) 99912		
- Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	274.181	
- Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxx	431
- Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Écarts de conversion	(+)/(-) 99922		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8442		
- Plus-values au terme de l'exercice	8452	431	
- Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxx	225.000
- Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées	8502		
Écarts de conversion	(+)/(-) 99932		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8512		
- Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	225.000	
- Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxx	
- Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8542		
- Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(284)	49.612	

Codes

Exercice

Exercice précédent

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (SUITE)

(ANN.5.10)

2. Autres entreprises - Créances

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	2.055.615
- Mutations de l'exercice			
Additions	8582	400.327	
Remboursements	8592	373.044	
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Écarts de conversion	(+)/(-) 99952		
Autres	(+)/(-) 8632		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(285/8)	2.082.897	
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice	8652		

Codes

Exercice

Exercice précédent

ÉTAT DES RÉSERVES CONSOLIDÉES

(ANN.5.11)

	(+)/(-)	Codes	Exercice	Exercice précédent
- Réserves consolidées au terme de l'exercice	(+)/(-)	9910P	xxxxxxxxxxxxxxx	97.903.538
- Mutations de l'exercice				
Quote-part du Groupe dans le résultat consolidé	(+)/(-)	99002	17.212.293	
Autres variations (à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé)	(+)/(-)	99003	-16.000.000	
<i>Dividendes</i>			16.000.000	
- Réserves consolidées au terme de l'exercice	(+)/(-)	(9910)	99.115.831	

Codes

Exercice

Exercice précédent

ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

(ANN.5.12)

Consolidation - Écarts positifs

- Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201P	xxxxxxxxxxxxxx	40.855.933
- Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99021	10.274.866	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99031		
Amortissements	99041	7.659.118	
Écarts portés en résultats	99051		
Autres variations	99061		
- Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201	43.471.681	

Consolidation - Écarts négatifs

- Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111P	xxxxxxxxxxxxxx	
- Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99022		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99032		
Amortissements	99042		
Écarts portés en résultats	99052		
Autres variations	99062		
- Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111		

Mise en équivalence - Écarts positifs

- Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202P	xxxxxxxxxxxxxx	
- Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99023		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99033		
Amortissements	99043		
Écarts portés en résultats	99053		
Autres variations	99063		
- Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202		

Mise en équivalence - Écarts négatifs

- Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112P	xxxxxxxxxxxxxx	
- Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99024		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99034		
Amortissements	99044		
Écarts portés en résultats	99054		
Autres variations	99064		
- Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112		

Codes

Exercice

ÉTAT DES DETTES

(ANN.5.13)

Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle

- Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières	8801	2.062.727
<i>Emprunts subordonnés</i>	8811	
<i>Emprunts obligataires non subordonnés</i>	8821	
<i>Dettes de location-financement et dettes assimilées</i>	8831	55.284
<i>Établissements de crédit</i>	8841	2.007.443
<i>Autres emprunts</i>	8851	
Dettes commerciales	8861	
<i>Fournisseurs</i>	8871	
<i>Effets à payer</i>	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	2.062.727

- Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	3.446.743
<i>Emprunts subordonnés</i>	8812	
<i>Emprunts obligataires non subordonnés</i>	8822	
<i>Dettes de location-financement et dettes assimilées</i>	8832	
<i>Établissements de crédit</i>	8842	3.446.743
<i>Autres emprunts</i>	8852	
Dettes commerciales	8862	
<i>Fournisseurs</i>	8872	
<i>Effets à payer</i>	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	3.446.743

Codes

Exercice

ÉTAT DES DETTES (SUITE)

(ANN.5.13)

- Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	694.343
<i>Emprunts subordonnés</i>	8813	
<i>Emprunts obligataires non subordonnés</i>	8823	
<i>Dettes de location-financement et dettes assimilées</i>	8833	
<i>Établissements de crédit</i>	8843	694.343
<i>Autres emprunts</i>	8853	
Dettes commerciales	8863	
<i>Fournisseurs</i>	8873	
<i>Effets à payer</i>	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	694.343

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières	8922	2.039.508
<i>Emprunts subordonnés</i>	8932	
<i>Emprunts obligataires non subordonnés</i>	8942	
<i>Dettes de location-financement et dettes assimilées</i>	8952	
<i>Établissements de crédit</i>	8962	2.039.508
<i>Autres emprunts</i>	8972	
Dettes commerciales	8982	
<i>Fournisseurs</i>	8992	
<i>Effets à payer</i>	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
<i>Impôts</i>	9032	
<i>Rémunérations et charges sociales.</i>	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation	9062	2.039.508

Codes

Exercice

Exercice précédent

RÉSULTATS

(ANN.5.14)

Chiffre d'affaires net

- Ventilation par catégorie d'activité**- Ventilation par marché géographique**

Chiffre d'affaires agrégé du groupe en Belgique	99083	467.725.253	467.134.405
---	-------	-------------	-------------

Effectif moyen du personnel (en unités) et frais de personnel

- Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale

Effectif moyen du personnel	90901	2.266	2.172
<i>Ouvriers</i>	90911		1
<i>Employés</i>	90921	2.252	2.155
<i>Personnel de direction</i>	90931	12	11
<i>Autres</i>	90941	2	5
Frais de personnel			
<i>Rémunérations et charges sociales</i>	99621	193.996.752	175.245.418
<i>Pensions</i>	99622		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99081	1.972	1.914

- Filiales consolidées par intégration proportionnelle

Effectif moyen du personnel	90902	6	6
<i>Ouvriers</i>	90912		
<i>Employés</i>	90922	6	6
<i>Personnel de direction</i>	90932		
<i>Autres</i>	90942		
Frais de personnel			
<i>Rémunérations et charges sociales</i>	99623	101.259	103.357
<i>Pensions</i>	99624		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99082		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
RÉSULTATS (SUITE)			
(ANN.5.14)			
Produits non récurrents	76	5.787.327	110.918
- Produits d'exploitation non récurrents	76A	5.787.327	110.918
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation	9970		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620	5.808	
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	5.769.680	10.731
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	11.839	100.187
- Produits financiers non récurrents	76B		
Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		

Codes

Exercice

Exercice précédent

RÉSULTATS (SUITE)

(ANN.5.14)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Charges non récurrentes	66	14.015	348.310
- Charges d'exploitation non récurrentes	66A	14.015	188.310
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	12.852	
Amortissements sur écarts de consolidation positifs	9962		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels : dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		21.983
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		109.780
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	1.163	56.547
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
- Charges financières non récurrentes	66B		160.000
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		160.000
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels : dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		
Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs (-)	9963		
Impôts sur le résultat			
- Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette différence est d'un intérêt certain au regard de la charge fiscale future	99084		
- Influence des résultats non-récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	99085	1.426.763	

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

(ANN.5.15)

- Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	31.784.670
- Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leur actifs propres, pour sûreté de dettes et engagements respectivement :		
d'entreprises comprises dans la consolidation	99086	16.254.144
de tiers	99087	
- Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits des entreprises comprises dans la consolidation, s'ils ne sont pas portés au bilan	9217	
- Engagements importants d'acquisition d'immobilisations	9218	
- Engagements importants de cession d'immobilisations	9219	
- Droits résultant d'opérations relatives :		
aux taux d'intérêt	99088	
aux taux de change	99089	
aux prix des matières premières ou marchandises	99090	
autres opérations similaires	99091	
- Engagements résultant d'opérations relatives :		
aux taux d'intérêt	99092	
aux taux de change	99093	770.213
aux prix des matières premières ou marchandises	99094	
autres opérations similaires	99095	
- Engagements résultant de garanties techniques attachées a des ventes ou prestations déjà effectuées		
- Montant, nature et forme des litiges et autres engagements importants		
Garanties bancaires NRB		9.004.930
Inscription hypothécaire Belgium DC		5.500.000
Garantie bancaires Zorgi S.A.		1.423.222
Garantie bancaires Xperthis Group		35.242
Litige Microsoft People & Technology		259.916
Garantie bancaires Civadis		17.235
Garanties bancaires Prodata Systems S.A.		1.379.924
- Engagements en matière de pensions de retraite et de survie au profit du personnel ou des dirigeants, à charge des entreprises comprises dans la consolidation		
Le groupe NRB paie annuellement des primes relatives à l'assurance groupe qui couvre l'ensemble de son personnel en Belgique et en France. Ces primes, vie & décès, sont entièrement à charge de la société.		
- Nature et impact financier des événements significatifs postérieurs à la date de clôture non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats		
- Nature, objectif commercial et conséquences financières des opérations non inscrites au bilan		
A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société		

Codes

Exercice

Exercice précédent

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION

(ANN.5.16)

Entreprises liées

- Immobilisations financières

Participations et actions	9261		
- Créances	9291	10.234.567	12.878.563
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	10.234.567	12.878.563
- Placements de trésorerie	9321	3.423.560	4.056.850
Actions	9331	3.423.560	4.056.850
Créances	9341		
- Dettes	9351	5.296.246	209.660
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	5.296.246	209.660
- Garanties personnelles et réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
- Autres engagements financiers significatifs	9401		
- Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431	174.521	173.869
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		

Entreprises avec lien de participation

- Immobilisations financières

Participations et actions	9262		
- Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
- Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché

- Mention de telles transactions, à l'exception des transactions au sein du groupe, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble

Codes

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES

(ANN.5.17)

Les administrateurs ou gérants de l'entreprise consolidante

- Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants	99097		
- Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associée	99098		

Le ou les commissaire(s) et les personnes avec lesquelles il est lié (ils sont liés)

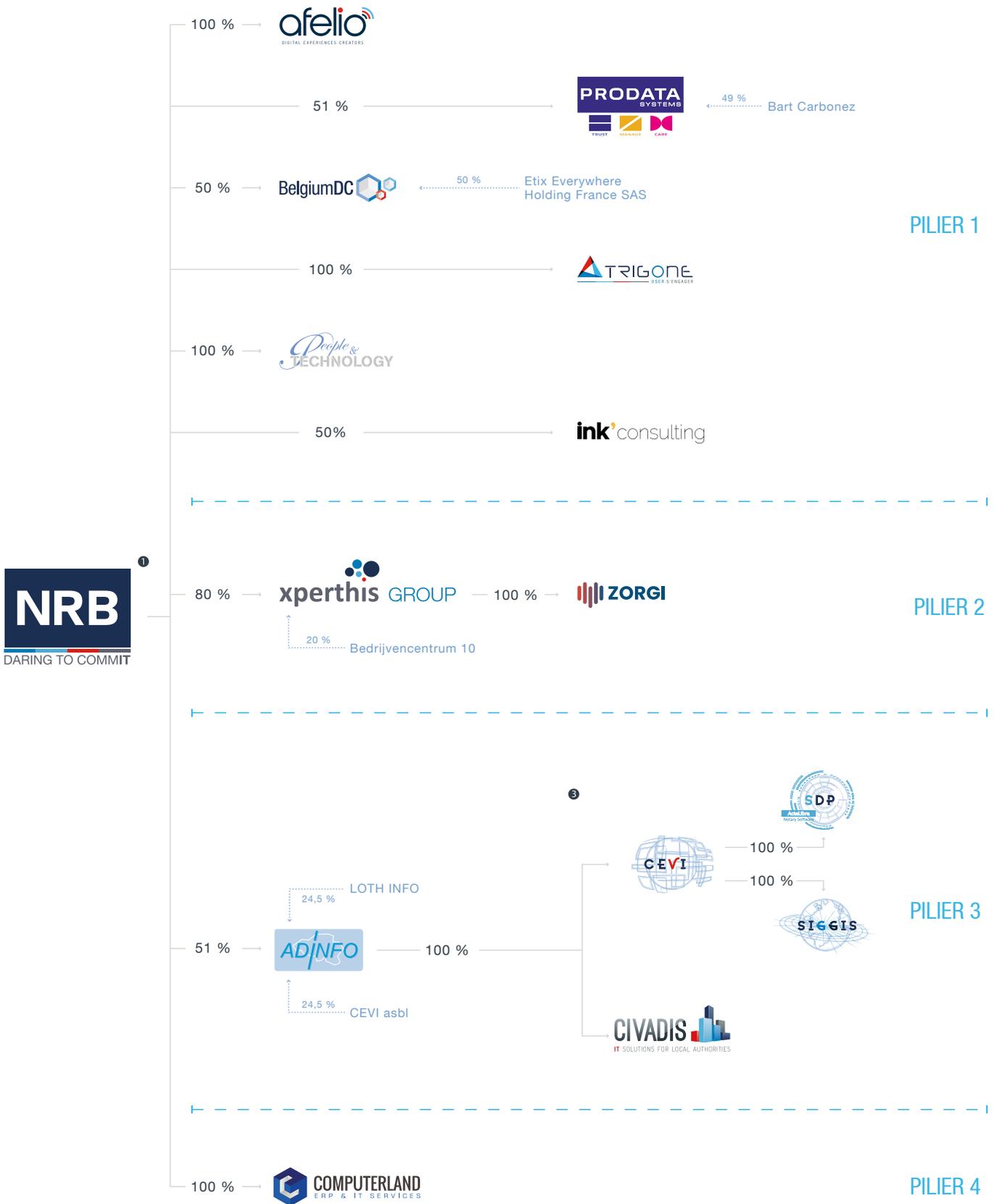
- Émoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du Groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9507		353.190
- Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès des sociétés du Groupe			
Autres missions d'attestation	95071		76.650
Missions de conseils fiscaux	95072		
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95073		60.472
- Émoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9509		
- Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice des prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès des sociétés du groupe			
Autres missions d'attestation	95091		
Missions de conseils fiscaux	95092		
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95093		

- Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

44

STRUCTURE DU GROUPE

STRUCTURE DU GROUPE NRB EN 2022



① Y compris les succursales en Grèce, UK, et Espagne

ADRESSES DES SIÈGES SOCIAUX



Parc Industriel des Hauts Sarts
2^e Avenue 65
B-4040 Herstal



Boulevard Bischoffsheim 15 (7^{ème} étage)
B-1000 Bruxelles / Brussel / Brussels



Quai Mativa 62
B-4020 Liège



Bisdomein 3
B-9000 Gent



Leuvensesteenweg 540, bus 3
B-1930 Zaventem



Excelsiorlaan 25
B-1930 Zaventem



Parc Industriel des Hauts Sarts
2^e Avenue 65
B-4040 Herstal



Bisdomein 3
B-9000 Gent



Rue Chanzy 35/37
F-75011 Paris



Rue de Néverlée 12
B-5020 Namur



Parc Industriel des Hauts Sarts
2^e Avenue 65 | B-4040 Herstal



Avenue de l'Informatique 9
B-4432 Alleur



Rue du Commerce 31
B-1000 Bruxelles / Brussel / Brussels

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT AU 31/12/2022

ACTIONNARIAT NRB

 68,39 %	 12,38 %	 1,81 %	 4,52 %	 4,87 %	 4,02 %	 Interfin 4,02 %	 0,00 % (1 part)
--	--	---	---	---	--	---	---

ACTIONNAIRE	MONTANT LIBÉRÉ AU 31/12/2022	%	NOMBRE D' ACTIONS
ETHIAS S.A.	10.632.500,00	68,39 %	42.530
NETHYS	1.924.000,00	12,38 %	7.696
S.W.D.E.	757.250,00	4,87 %	3.029
C.I.L.E.	702.000,00	4,52 %	2.808
WE	625.000,00	4,02 %	2.500
INTERFIN	625.000,00	4,02 %	2.500
BRUTELE	281.250,00	1,81 %	1.125
GESVAL S.A.	250,00	0,00 %	1
Totaux	15.547.250,00	100 %	62.189

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	DÉBUT DE MANDAT	FIN DE MANDAT
PRÉSIDENT		
Philippe Lallemand	28/04/2022	27/04/2028
ADMINISTRATEURS		
Alain Palmans	28/04/2022	27/04/2028
Carine Hougardy	28/04/2022	27/04/2028
C.DESSEILLE SCA représentée par Claude Desseille	28/04/2022	27/04/2028
SPARAXIS S.A. représentée par Eric Bauche	28/04/2022	27/04/2028
PASCAL LAFFINEUR SRL représentée par Pascal Laffineur	28/04/2022	31/12/2022
Andre Vanden Camp	27/04/2017	28/03/2022
EZ FINEANTS SRL représentée par Koenraad Dom	28/04/2022	27/04/2028
JALA SRL représentée par Dirk Wauters	28/04/2022	27/04/2028
Bruno Van Lierde	28/04/2022	27/04/2028
Myriam Van Varenbergh	28/04/2022	27/04/2028
Herbert Carracillo	28/04/2022	27/04/2028
Philippe Boury	28/04/2022	27/04/2028
Renaud Witmeur	28/04/2022	27/04/2028
Maryline Serafin	28/04/2022	27/04/2028
A.VANDEN CAMP SRL représentée par André Vanden Camp	28/03/2022	27/04/2028
COMMISSAIRE-RÉVISEUR		
PWC SRL représentée par Mélanie Adorante Tom Meuleman	23/04/2020	27/04/2023

5

RÈGLES D'ÉVALUATION COMPTABLE

ACTIF

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Les frais d'établissement font l'objet d'amortissements appropriés par tranches annuelles de 20 % au moins des sommes réellement dépensées

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont évaluées à leur valeur d'acquisition et sont portées au bilan pour cette valeur, déduction faite des amortissements et réduction de valeur y afférents. Les immobilisations incorporelles autres que celles achetées à des tiers doivent être inscrites à l'actif à leur coût de revient dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudente de la durée d'utilisation ou de rendement futur de ces actifs.

Par immobilisations incorporelles il y a lieu d'entendre les ressources de nature incorporelle (frais de R&D, concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques, goodwill, acomptes versés) destinées à être affectées durablement à l'activité de l'entreprise et susceptibles de générer des futurs avantages économiques pour l'entreprise.

Les charges supportées par l'entreprise pour la réalisation d'immobilisations pour son propre compte sont activées à leur coût de revient.

Les taux d'amortissements linéaires suivants seront appliqués :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Licences software achetées à des tiers 33 1/3 %
- Licences software utilisées dans le cadre de services à la clientèle (en fonction de la durée du projet) 25 % à 50 %
- Logiciels développés par l'entreprise pour son usage propre 33 1/3 %

- Logiciels standards développés par l'entreprise pour être commercialisés (en fonction du type de contrat ou proportionnel au CA de la période) 20 % à 33 1/3 %
- Goodwill (en fonction du type d'activités acquises) 10 % à 20 %
- Ecart de consolidation positif 10 %

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- Constructions 5 %
- Embellissement des bâtiments 20 %
- Installation machines et outillages 20 %
- Matériel informatique 25 %
- Matériel informatique utilisé dans le cadre de services à la clientèle (en fonction de la durée du projet) 25 % à 50 %
- Mobilier et matériel de bureau 10 %
- Matériel roulant 20 %
- Immobilisations détenues en location-financement Durée du leasing
- Autres immobilisations corporelles 33 1/3 %

Le mobilier, le matériel informatique, le matériel de bureau et les licences dont la valeur d'acquisition est inférieure à 1 000 Eur seront pris totalement en charge sur l'exercice.

Les frais d'établissement ainsi que les immobilisations incorporelles et corporelles en monnaies étrangères sont maintenus aux taux historiques ; cette valeur sert de base au calcul des amortissements et/ou des réductions de valeur.

LES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Les participations, actions et parts sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition à l'exclusion des frais accessoires et sous déduction des montants restant éventuellement à libérer.

A la fin de chaque exercice social, chaque titre fait l'objet d'une évaluation individuelle basée dans la plupart des cas sur la valeur d'actif net.

Lorsque cette évaluation fait apparaître une dépréciation par rapport à la valeur d'inventaire, les titres font l'objet d'une réduction de valeur égale à la partie de la moins-value observée.

Lorsqu'une plus-value est observée sur des titres qui avaient fait antérieurement l'objet d'une réduction de valeur, une reprise de réduction est effectuée.

En outre, il peut être procédé à des réévaluations si l'évaluation des titres le justifie.

CRÉANCES

Les créances reprises en immobilisations financières sont enregistrées à leur valeur nominale.

CRÉANCES À PLUS D'UN AN ET CRÉANCES À UN AN AU PLUS

Ces créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est, en tout ou en partie, incertain ou compromis. En cas de faillite ou concordat, les créances impayées font l'objet d'une réduction de valeur.

D'autres créances examinées au cas le cas peuvent faire l'objet de réduction de valeur.

L'inscription au bilan des créances à leur valeur nominale s'accompagne de l'inscription au compte de régularisation du passif et de la prise en résultat prorata temporis :

- a. des intérêts inclus conventionnellement dans la valeur nominale des créances ;
- b. de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur nominale de la créance ;
- c. de l'escompte des créances remboursables à une date éloignée de plus d'un an qui ne sont pas productives d'intérêts ou qui sont assorties d'un intérêt anormalement faible.
Cet escompte est calculé au taux du marché applicable à de telles créances, au moment de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise.

STOCKS ET ENCOURS DE PRODUITS

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition au moment de la clôture. La méthode utilisée est la méthode FIFO.

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient majoré, compte tenu du degré d'avancement des travaux, des fabrications ou des prestations, de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au coût de revient lorsque cet excédent est devenu raisonnablement certain. La méthode « Percentage of completion » sera donc appliquée pour autant que le bénéfice puisse être considéré comme acquis avec suffisamment de certitude. Le pourcentage d'avancement est calculé sur base du coût de revient par projet et sur base du budget des charges.

Les commandes en cours d'exécution font l'objet de réductions de valeur si leur coût de revient, majoré du montant estimé des coûts y afférents qui doivent encore être exposés, dépasse le prix prévu au contrat. Des réductions de valeur complémentaires sont actées pour tenir compte soit de l'évolution de leur valeur de réalisation ou de marché, soit des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

Les risques et charges afférents à la poursuite de l'exécution des commandes font l'objet de provisions dans la mesure où ces risques ne sont pas couverts par des réductions de valeurs.

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET VALEURS DISPONIBLES

Les titres de placements et les titres à revenu fixe sont inscrits à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires inclus. Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles font l'objet de réduction de valeur, si leur valeur boursière à la date de clôture est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Lorsqu'une plus-value est observée sur des titres de placements ou des titres à revenu fixe qui avaient fait antérieurement l'objet d'une réduction de valeur, une reprise de réduction de valeur est actée.

Les valeurs disponibles en monnaies étrangères sont reprises sur base du cours de change du dernier jour de l'exercice social.

COMPTES DE RÉGULARISATION

ILS COMPRENNENT :

- les charges exposées pendant l'exercice mais imputables, en tout ou en partie, à un exercice ultérieur ;
- les revenus, ou fractions de revenus qui sont à rattacher à l'exercice en cours, mais dont la perception n'aura lieu qu'au cours de l'exercice suivant.

INTÉGRATION DE SITUATIONS DES SIÈGES D'OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

Les situations des sièges d'opérations à l'étranger sont intégrées au cours de clôture de l'exercice, à l'exception des actifs immobilisés, qui sont maintenus aux taux historiques.

DEVISES

Les avoirs et engagements en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours du jour de l'opération. A la clôture de l'exercice, tous les avoirs et engagements (à l'exception des actifs immobilisés) sont évalués aux taux de change en vigueur à la clôture et les différences de change aussi bien positives que négatives sont prises en résultat de l'exercice. Cette règle s'applique également aux écarts de conversion résultant de l'intégration des situation de sièges à l'étranger.

Le Conseil d'Administration peut toutefois, estimant avec prudence, sincérité et bonne foi, retenir un taux différent : celui-ci doit résulter d'un calcul objectif correspondant à une moyenne simple ou pondérée des taux de change constatés sur les douze derniers mois.

PASSIF

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges constituées pour couvrir les pertes ou charges probables nettement circonscrites quant

à leur nature, mais qui à la date de clôture de l'exercice sont ou probables, ou certaines mais indéterminées quant à leur montant.

DETTES À PLUS D'UN AN ET DETTES À UN AN AU PLUS

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

COMPTES DE RÉGULARISATION

ILS COMPRENNENT :

- les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées qu'au cours de l'exercice ultérieur ;
- les revenus perçus au cours de l'exercice mais qui sont imputables, en tout ou en partie, à un exercice ultérieur.

INTÉGRATION DE SITUATIONS DES SIÈGES D'OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

Les situations des sièges d'opérations à l'étranger sont intégrées au cours de clôture de l'exercice, toutefois, les actifs immobilisés sont maintenus aux taux historiques.

DEVISES

Les dettes et engagements en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours du jour de l'opération. A la clôture de l'exercice, toutes les dettes et tous les engagements sont évalués aux taux de change en vigueur à la clôture et les différences de change aussi bien positives que négatives sont prises en résultat de l'exercice. Cette règle s'applique également aux écarts de conversion résultant de l'intégration des situation de sièges à l'étranger.

Le Conseil d'Administration peut toutefois, estimant avec prudence, sincérité et bonne foi, retenir un taux différent : celui-ci doit résulter d'un calcul objectif correspondant à une moyenne simple ou pondérée des taux de change constatés sur les douze derniers mois.

COMPTABILISATION DES ASSOCIATIONS MOMENTANÉES

Les opérations menées en associations momentanées sont enregistrées, selon leur importance, soit dans la comptabilité même de la société soit dans une comptabilité propre à l'association ;

dans ce dernier cas, les comptes de l'association font l'objet d'une intégration proportionnelle. Les règles de comptabilisation des résultats sont similaires à celles en vigueur chez NRB.

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les droits et engagements hors bilan sont mentionnés dans l'annexe, par catégorie, pour la valeur nominale de l'engagement figurant au contrat ou, à défaut, pour leur valeur estimée ; les

droits et engagements non susceptibles d'être quantifiés sont également mentionnés dans l'annexe.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société utilise des produits dérivés dans le but de réduire l'exposition aux fluctuations défavorables des taux de change. Ainsi, la société se sert de contrats à terme afin de couvrir les risques des devises. Les opérations effectuées sur les marchés à terme ne sont pas de nature spéculative.

Les instruments financiers ayant pour objectif de protéger les cash-flow futur sont comptabilisés lorsque le cash-flow en question est généré. En cas de perte sur le contrat de change à terme, une charge financière est reconnue. En cas de gain, un produit financier est reconnu. Aucun mécanisme de juste valeur n'est appliqué.

ÉDITEUR RESPONSABLE :

— *Stéphanie DE BOCK*
Director Marketing & External Communication

NRB S.A.
Parc Industriel des Hauts Sarts
2^e Avenue 65 | B-4040 Herstal

©2022 NRB S.A./nv ou filiale de NRB. Tous droits réservés.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise dans quelque forme et pour quelque but que ce soit sans l'autorisation expresse de NRB ou de ses filiales.



www.nrb.be



www.linkedin.com/company/nrb



@daringtocommIT



info@nrb.be



+32 (0)4 249 72 11

Parc Industriel des Hauts-Sarts - 2^e Avenue 65 - 4040 Herstal | Boulevard Bischoffsheim, 15 - 1000 Bruxelles

THE **NRB** GROUP



FS 706532 IS 706533

Designed at NRB